

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

UNIVERSITÉ DE YAOUNDE I

ECOLE NORMALE SUPERIEURE
D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

BP. 886 EBOLOWA

DEPARTEMENT DE L'INNOVATION, DES
TECHNIQUES COMMERCIALES ET DE
L'INDUSTRIALISATION



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

HIGHER TECHNICAL TEACHER'S
TRAINING COLLEGE

P.O BOX: 886 EBOLOWA

DEPARTMENT OF INNOVATION,
COMMERCIAL TECHNIQUES AND
INDUSTRIALIZATION

PRATIQUE DE LA RESPONSABILITE SOCIALE ET PERFORMANCE FINANCIERE DES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES AU CAMEROUN

Mémoire de fin d'études en vue de l'obtention du Diplôme de professeur
d'Enseignement Technique de deuxième garde (DIPET II)

OPTION : GESTION FINANCIERE ET COMPTABLE

REDIGE ET SOUTENU PAR :

MINKOULOU Lionnel Stephane

Matricule : 19W1140

Sous la supervision de :

Pr BIKOMO MBONOMO René

Maître de Conférences

Sous la co-direction de :

Dr MOULIOM Iliassou

Doctorat Ph.D en Sciences de Gestion université de Yaoundé II



**ANNEE ACADEMIQUE :
2020-2021**

SOMMAIRE

AVERTISSEMENT	II
DEDICACE	III
REMERCIEMENTS	IV
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	V
LISTE DES TABLEAUX	VI
LISTE DES FIGURES	VII
GRAPHIQUES	VIII
RESUME.....	IX
ABSTRACT.....	X
INTRODUCTION GENERALE.....	1
PREMIERE PARTIE : PRESENTATION THEORIQUE D'ANALYSE DE L'INFLUENCE DE LA RSE SUR LA PERFORMANCE FINANCIERE DES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES.....	10
CHAPITRE 1 : ANALYSE THEORIQUE DE LA RESPONSABILITE SOCIETALE ET DE LA PERFORMANCE FINANCIERE DES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES	12
SECTION I: LE CONCEPT DE RSE : UN ECLAIRAGE THEORIQUE.....	12
SECTION II: APPROCHE THEORIQUE DE LA PERFORMANCE FINANCIERE.....	19
CHAPITRE 2 : CADRE D'ANALYSE DE LA RELATION ENTRE LA RSE ET LA PERFORMANCE FINANCIERE DES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES	28
SECTION I: LES FONDEMENTS THEORIQUES DE LA RELATION ENTRE LA RSE ET LA PERFORMANCE FINANCIERE DANS LES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES.....	28
SECTION II: RELATION ENTRE RSE ET PERFORMANCE FINANCIERE.....	33
DEUXIEME PARTIE : EVALUATION EMPIRIQUE DE L'INFLUENCE DE LA RSE SUR LA PERFORMANCE FINANCIERE DES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRE AU CAMEROUN.....	40
CHAPITRE 3 : CHOIX METHODOLOGIQUE ET DEMARCHE TECHNIQUE DE L'ETUDE DE TERRAIN DE LA RSE SUR LA PERFORMANCE FINANCIERE DES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRE.....	42
SECTION I: LA POSTURE EPISTEMOLOGIQUE DE LA RECHERCHE ET LE CONTEXTE DE L'ETUDE	42
SECTION II: DEFINITION DES VARIABLE, PRESENTATION DU, TEST DES HYPOTHESES ET DE LA STATISTIQUE UTILISE AINSI QUE DU LOGICIEL UTILISE.	50
CHAPITRE4 : PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATIONS DES RESULTATS DE L'ETUDE DE TERRAIN DE LA RSE SUR LA PERFORMANCE FINANCIERE DES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES AU CAMEROUN.	60
SECTION I: PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATIONS DES RESULTATS	60
SECTION II: ANALYSE DES RELATIONS CAUSALES PAR LA REGRESSION LINEAIRE.....	71
CONCLUSION GENERALE.....	76
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	78
ANNEXES.....	82
TABLE DE MATIERE	89

AVERTISSEMENT

L'École Normale d'Enseignement Technique (ENSET) d'Ebolowa n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans le présent mémoire. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

DEDICACE

A
MON PERE

REMERCIEMENTS

Les exigences d'un travail de recherche vont parfois au-delà des seules capacités de l'étudiant. Il serait donc injuste pour nous d'entrer dans le vif du sujet sans nous acquitter d'une dette de reconnaissance à l'endroit des personnes qui ont contribué à la réalisation de ce modeste travail. Nos remerciements vont particulièrement à :

- Pr BIKOMO MBONOMO René qui, malgré ses multiples occupations nous a suivi tout au long de ce travail en faisant preuve de patience et a été toujours disponible et attentif à notre égard ;
- Notre encadreur, Dr MOULIOM Iliassou pour tous ses conseils, sa modestie et sa disponibilité dans la réalisation de ce travail ;
- Notre chef de département de l'Innovation, des Techniques commerciales et de l'Industrialisation, Dr SAMBA Michel Cyrille pour les efforts consentis pour le bon déroulement des enseignements.
- Tout le corps enseignant de l'ENSET d'Ebolowa pour tous les savoirs transmis, effort et sacrifices consentis pour faire de nous des enseignants de qualité ;
- Tous mes camarades de promotion pour l'atmosphère de convivialité
- Mes parents qui ont toujours cru en nous ;
- mes frères et sœurs : Cyrille, Hilaire Désiré, Junior Marcel, Loïc, Rodrigue, Marie Paule, Marie Noëlle tous les mots du monde ne suffiront jamais pour formuler une phrase de remerciement pour tout ce que vous avez fait pour moi ;
- Tous nos amis pour leur soutien sans faille ;
- Enfin, notre gratitude va à l'endroit de ceux qui de près ou de loin, ont contribué avec leurs conseils, leur assistance ou leur participation à la réalisation de cette œuvre.

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ACP	: Analyse en Composante Principale
ANOVA	: Analysis of Variance / Analyse de la variance
H1	: Hypothèse N°1
H2	: Hypothèse N°2
INS	: Institut National de Statistique
PP	: Partie Prenante
RSE	: Responsabilité Sociétale des Entreprises
PF	: Performance Financière
PSE	: Performance Sociale de l'Entreprise
PFE	: Performance financière de l'Entreprise
SA	: Société Anonyme
SARL	: Société à Responsabilité limitée
SNC	: Société en nom Collectif
PIB	: Produit Intérieur brute
RGE	: Recensement Général des Entreprises
ISO	: L'International Standard Organisation

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1. QUELQUES EXEMPLES DE DEFINITIONS	16
TABLEAU 2. NOMENCLATURE DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES DU CAMEROUN : 44	
TABLEAU 3. LA FORME JURIDIQUE DE VOTRE ENTREPRISE.....	50
TABLEAU 4. REGLES DE DECISION POUR LA ROTATION DE L'ANALYSE FACTORIELLE.	52
TABLEAU 5. INTERPRETATION DE LA QUALITE DE REPRESENTATION DES VARIABLES	53
TABLEAU 6. : INTERPRETATION DE LA VARIANCE EXPLIQUEE DES FACTEURS	53
TABLEAU 7. L'ANALYSE FACTORIELLE.....	53
TABLEAU 8. IDENTIFICATION DES VARIABLES.	54
TABLEAU 9. USAGE DES DONNEES RECUEILLIS SUR LE TERRAIN DANS NOTRE RECHERCHE.	55
TABLEAU 10. STATISTIQUES DE FIABILITE	68
TABLEAU 11. RESULTAT DU TEST DE KAISER-MEYER-OLIN (KMO) ET TEST DE SPHERICITE DE BARTLETT POUR LES DIMENSIONS RETENUES.....	70
TABLEAU 12. SYNTHESE DES DIMENSIONS DE L'ACP DE L'ETUDE.	70
TABLEAU 13. ANALYSE DE LA VARIANCE (ANOVA).....	71
TABLEAU 14. COEFFICIENTS DU MODELE.....	72

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1. PYRAMIDE DES DIMENSIONS DE LA RESPONSABILITE SOCIALE DE L'ENTREPRISE	19
FIGURE 2. STRATEGIE MANAGEMENT	31

GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1. TRANCHE SE SITUE L'EFFECTIF	61
GRAPHIQUE 2. LA TRANCHE DE CHIFFRE D’AFFAIRES HT DES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES DE L’ECHANTILLON	61
GRAPHIQUE 3. PLACE OCCUPE LA COMMUNICATION DANS LA STRATEGIE .	62
GRAPHIQUE 4. NOMBRE D’ANNEE	62
GRAPHIQUE 5. GENRE.....	63
GRAPHIQUE 6. TRANCHE D'AGE	63
GRAPHIQUE 7. CATEGORIE SOCIO PROFESSIONNEL.....	64
GRAPHIQUE 8. TRANCHE D'ANCIENNETE.....	64
GRAPHIQUE 9. DIPLOME LE PLUS ELEVE.....	65

RESUME

L'objectif de ce mémoire était de mesurer l'influence de la pratique de la responsabilité sociale sur la performance financière des entreprises agroalimentaires au Cameroun. Nous avons réalisé des tests de régression sur les données recueillies au moyen d'un questionnaire auprès de 40 entreprises de la ville de Douala et Yaoundé. Il ressort de cette analyse que, la pratique de la RSE orientées vers la prise en compte des attentes des employés influencent la rentabilité financière des entreprises agroalimentaires ; et la pratique de la RSE orientées vers les mécanismes de gestion de la clientèle influencent significativement la profitabilité des entreprises agroalimentaires. Ces résultats confirment globalement notre hypothèse générale : La responsabilité sociétale des entreprises améliore la performance financière des entreprises agroalimentaires

Mots clés : RSE, performance financière, Agroalimentaire

ABSTRACT

The objective of this memory was to measure the influence of social responsibility practice on the financial performance of agrifood companies in Cameroon. We carried out regression tests on the data collected by means of a questionnaire near forty companies in the city of Douala and Yaounde. It emerges from this analysis that, in companies, CSR practice geared towards taking employee expectations into account influence the financial profitability of agrifood companies and CSR practice geared towards customer management mechanisms significantly influence the profitability of agrifood companies. These results globally confirm our general hypothesis: corporate social responsibility improves the financial performance of agrifood companies.

Keywords: (CSR) Corporate Social Responsibility, Financial performance, Agri-food companies.

INTRODUCTION GENERALE

I- CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE

Le deuxième Recensement Général des Entreprises réalisé en 2016 au Cameroun, a permis de dénombrier 209 482 unités économiques en activité et exerçant dans un local professionnel fixe, réparties en 203 419 entreprises siège et 6 063 établissements. En comparaison à 2009 où l'on dénombrait 93 969 unités économiques, le tissu des entreprises connaît une forte dynamique démographique, avec un effectif en augmentation de 123%. Sur le plan géographique, ces unités économiques sont principalement localisées dans les régions du Littoral (37,0%) et du centre (27,0%) ; les métropoles Douala et Yaoundé abritant respectivement 33,5% et 23,9% (INS, 2016) ; Par ailleurs, la volonté du Gouvernement Camerounais à s'ouvrir au marché international a connu une nouvelle étape depuis le 04 Août 2016 avec l'entrée en application de l'Accord de Partenariat Economique (APE) avec l'Union Européenne (UE). Cet accord autorise l'entrée des produits en provenance de l'UE sur le marché intérieur à des taux préférentiels et vice versa. L'agriculture qui est l'un des secteurs clés et prioritaire de l'économie Camerounaise, elle est la principale activité du monde rural. Elle est le principal pourvoyeur de l'emploi, puisqu'elle occupe près de 70% de la population active, contribue pour 42% au PIB et représente 51% des exportations (Cameroun-Report, 2014). L'agriculture réfère à la production animale et la production végétale. En plus de la culture des végétaux, sont également prises en compte les activités d'élevages, de pêches et de chasse.

Le concept RSE est relativement récent puisqu'il n'intervient qu'au milieu des années 90 et ne commence réellement qu'à partir de 1990. Dans un contexte de mondialisation, cette notion s'est installée dans les esprits au fur et à mesure que les déboires de la gestion usuelle se multipliaient et impactaient non seulement l'environnement mais aussi la relation sociétale.

Les concepts de RSE et performance semble de prime abord relativement éloigné l'un de l'autre. La RSE définissant une posture de l'entreprise face à son environnement, tandis que la performance questionne les liens parfois subtils entre l'articulation de ressources et l'obtention d'un ou plusieurs résultats. Pourtant l'opérationnalisation de ces deux concepts amène de nombreux auteurs à identifier les mêmes critères.

La plupart des observations sont unanimes sur le fait que la production et la commercialisation des biens et services se traduisent par une exigence accrue relativement aux conséquences de

ses actions. Ainsi, l'activité des entreprises exerce un impact plus ou moins grand, directement ou indirectement, sur notre environnement naturel, notre santé, les conditions sociales, les enfants, etc. La finalisation croissante de l'économie mondiale et les exigences de résultats en permanence croissant, mais aussi la course à la « taille critique » censée permettre à l'entreprise de rester compétitive sur le marché global ; tout ceci vont pousser celle-ci, dans un environnement économique de plus en plus compétitif, à avoir des pratiques dont on peut parfois questionner la déontologie ou l'éthique. La restructuration des effectifs, choix financier en vue de maximiser le profit à distribuer aux actionnaires plutôt que d'investir à des niveaux sociaux ou écologiques, tout ceci ont de nombreuses retombées néfastes sur la collectivité sur laquelle pèsent de plus en plus les choix de certaines entreprises.

L'entreprise afin de retrouver une raison d'être doit, entre autres intégrer de nouvelles données c'est-à-dire être à l'écoute de son environnement et développer des habiletés spécifiques afin de pouvoir constamment réagir voire anticiper sur les attentes des différents acteurs de son environnement, que nous appelons communément société civile ou « parties prenantes », ou « stakeholders » (Freeman, 1984). L'idée de Responsabilité Sociétale de l'entreprise (RSE) répond désormais à cet enjeu en proposant une représentation élargie de l'environnement des entreprises entendu dans ses dimensions économiques et financières, mais aussi sociale, humaine, culturelle, politique, écologique, et en posant la question de la capacité des entreprises à gérer simultanément toutes ces dimensions.

En effet, le concept de responsabilité sociétale fait l'objet d'intenses débats fortement entachés de résonances idéologiques depuis de nombreuses années (Bowen 1978, Friedman 1962, Sethi 1975, Carroll 1979, Epstein 1987, Freeman 1984, Wood 1991). Pour certains, « la RSE est de faire des profits pour d'autres encore elle signifie un comportement éthique (Zenisek, 1979). Finalement si les définitions proposées diffèrent selon l'étendue du champ d'exercice la responsabilité sociétale retenue, il existe au moins un trait commun à ces modèles : l'entreprise choisit de son propre fait d'œuvrer dans le cadre éthique sociale en vigueur alors qu'elle est contrainte d'être performante sur le plan économique, financier et d'exercer ses activités dans le cadre légal et réglementaire.

Toutefois, le concept RSE correspondrait à l'intégration par l'entreprise d'objectifs sociaux en plus de ceux économiques. Prises en compte sous cet angle, la RSE apparaît comme une consécration de l'intégration de repères éthiques dans le domaine de l'entreprise qui semblait voué à être régi uniquement par la logique du profit (Sautre, 2003). Bowen (1953) avance que

la RSE affirme les obligations de l'entreprise envers la société, au-delà des obligations légales et économiques. Il s'agit d'une démarche volontaire et le management doit s'efforcer de répondre aux demandes des parties prenantes.

La prise en compte de la RSE dans les entreprises Agroalimentaires au regard des déchets jetés çà et là, les eaux sales, les odeurs nauséabondes, la pollution de l'air etc... constitue une préoccupation majeure dans la stratégie de développement organisationnel, et un enjeu majeur des activités de l'entreprise sur l'environnement pour susciter l'intérêt. Notons toutefois que les entreprises n'ont eu connaissance du concept de RSE au plus tôt qu'à partir de 2004 (Saulquin et Schier, 2007). Elles seraient encore nombreuses à ne pas connaître le terme de RSE, même lorsque leur comportement correspond dans la pratique à la philosophie de la RSE.

Selon les néo-classiques la RSE dont le principal critique est Friedman (1970), pensent que « la responsabilité sociale de l'entreprise est d'accroître ses profits ». aux profit des actionnaires, ce qu'il affirmait clairement dans sa définition de la responsabilité sociale en 1962 : « rien n'est plus dangereux pour les fondements de notre société que l'idée d'une responsabilité sociale des entreprises autres que de générer un profit maximum pour leurs actionnaires » Comme pour toutes les approches néo classiques, c'est l'efficacité du marché qui assure la meilleure allocation des ressources et s'il se révèle inefficace, il revient à l'Etat d'en corriger les conséquences par des incitations directs ou indirectes. Il s'en suit alors qu'il faut inscrire la prise en compte d'objectifs sociétaux dans les performances financières et les performances sociétales (D.J Wood, 1991 ; M. Capron et al, 2007).

Dans l'approche théorique, d'un côté les moralistes qui pensent que dans une entreprise l'éthique des affaires se construit à partir de la contribution de la science de l'éthique. Il traduit le fait que l'attitude des hommes varie d'une éthique de la conviction à une éthique de la responsabilité ; selon Ricardo Cueva Moreno l'homme agit en accord au devoir lequel est façonné par les valeurs morales et sociales.

Selon plusieurs auteurs l'étude de la pratique RSE est avant tout dû aux valeurs personnelles des dirigeants et non en raison d'une perception instrumentale et stratégique de la RSE. (Perrini et Minoja, 2008 ; Worthington et al, 2008). La RSE est ici perçue comme un devoir moral, une obligation de respecter et de satisfaire aux besoins des parties prenantes, de rendre en retour à la communauté (Monti et al 2007) quitte à rien n'en retirer, voire même à devoir subir des inconvénients tels que des coûts supplémentaires par exemple. Les entreprises trouvent des

avantages financiers à la RSE, car cela les amène plus de contrats, à découvrir de nouveaux marchés, à réduire leurs coûts et à améliorer leur efficacité (Jenkins 2009, Moore et Manning 2009). Les partisans des théories des parties prenantes semblent croire que la satisfaction des besoins des différentes parties prenantes de l'entreprise agroalimentaire mènera finalement à un accroissement de la performance, et vice versa (Freeman 1984, Donaldson et Preston 1995). C'est d'ailleurs pour cette raison que nous avons formulé notre thème de la manière suivante : **« PRATIQUE DE LA RESPONSABILITE SOCIALE ET PERFORMANCE FINANCIERE DES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES AU CAMEROUN »**

L'étude de l'effet de la RSE sur la performance de l'entreprise s'est ancrée dans la littérature depuis des années 1970. Plusieurs travaux empiriques ont été conduits en vue d'élucider la nature du lien entre les deux concepts (Gond, 2006). L'examen des résultats des études existantes traduit pour une part l'influence de la RSE sur la performance financière, et pour une autre part, le sentiment d'un lien fragile voire inexistant (Allouche et Laroche, 2005). Ces résultats hétérogènes sont renvoyés d'une part, aux incohérences qui entourent les tentatives d'opérationnalisation de la RSE et de la performance et d'autre part aux méthodologies adoptées pour dresser la structure du lien de causalité.

Ce travail de recherche se propose de développer un cadre d'analyse à l'étude de la performance comme résultat de la démarche RSE. Ce cadre d'analyse s'appuie sur le rapport de Richard et al. (2009) qui préconise une vision partagée de la performance qui profite à tous « Stakeholder » ayant contribué à la formation. La RSE étant la réponse des entreprises aux préoccupations des parties prenantes.

La recherche sur la RSE n'est pas nouvelle en soi. Actuellement, dans le monde des affaires, la responsabilité sociétale des entreprises agroalimentaires est un thème omniprésent. Ce concept tarde encore à s'implanter dans les entreprises africaines en général et particulièrement au Cameroun, surtout lorsqu'il s'agit des Agroalimentaires, car la plupart est confrontée aux problèmes de survie. Ce travail s'inscrit dans la droite ligne de toutes celles qui se reconnaissent dans les travaux de Bowen (1953), l'idée d'intégration volontaire des préoccupations sociales, environnementale et économiques dans l'activité d'une entreprise et dans ses interactions avec ses parties prenantes (Livret vert de la commission européenne 2001). Selon une vision néoclassique, la prise en charge des actions sociales induit des coûts supplémentaires pour l'entreprise, coût qui désavantage, par rapport à ses concurrents Friedman, (1970), l'inverse, la théorie des parties prenantes sous-tend l'idée que la satisfaction de l'ensemble des parties

prenantes renforce l'image et la réputation de l'entreprise, améliorant ainsi sa performance financière. (Freeman ,2004 ; Donalson et preston, 1995). D'autres modèles supportent plutôt une absence de lien entre les deux concepts. Cette neutralité étant expliquée soit par l'effet de compensation entre les coûts et les bénéfices de la RSE (Mc Williams et Siegel, 2001), soit par la complexité du lien entre la RSE et la performance financière, rendant ainsi difficile toute tentative de formalisation empirique (Allouche et al. 2004). Ainsi, le débat de l'opérationnalisation et la pertinence de la RSE est loin d'être clos. Le problème devient plus important lorsqu'il faut mettre en relation les « coûts » de la RSE avec les effets obtenus en retour, plus précisément avec la performance financière de l'entreprise.

Ainsi même si le thème n'est pas nouveau, les enjeux associés, le contexte, le choix des entités étudiées, l'actualité sociale et économique font de notre thème de recherche un sujet toujours d'actualités. Trois approches théoriques visent à clarifier la nature de la relation entre la responsabilité sociétale de l'entreprise et la performance financière : (a) Celles postulant l'existence de relations linéaires entre les deux construits ; (b) celles suggérant l'absence de lien entre les deux construits et (c) celles postulant l'existence de relations non linéaires entre les deux variables. Ces postulats renvoient à la problématique de l'influence de la RSE sur la performance financière. Deux grande écoles de cette pensée théorique s'opposent : la première école, que l'on peut définir comme « sociable », établit qu'une bonne PSE est un prérequis pour la légitimité de la firme dans son milieu ; et donc que la PFE ne peuvent être que positivement corrélés dans le long terme (Freeman, 1984) : c'est la théorie des parties prenantes de la firme. Les opposants à cette théorie, issus de l'école de Chicago, soutiennent pour leur part que s'intéresser à autre chose que les intérêts des actionnaires entraînent une rupture dans la confiance, qui aura inévitablement un impact défavorable sur la richesse créée pour le compte de ceux-ci (la théorie classique de Friedman, 1970). Au regard de ce qui précède, il s'avère important de s'interroger sur la nature de la relation entre la responsabilité sociale et la performance financière des entreprises agroalimentaires et cela nous pousse à poser la question de la manière suivante :

Quelle est l'influence de la pratique de Responsabilité Sociale sur la performance financière des entreprises Agroalimentaires au Cameroun ?

Cette interrogation nous conduira à mener à bien une étude approfondie de l'approche partie prenante de la Responsabilité sociale et son impact sur la performance financière des

entreprises Agroalimentaires de la ville de Douala et Yaoundé. Répondre à cette question revient à organiser notre réflexion autour de deux questions secondaires suivantes :

- Quelle est l'influence de la prise en compte des attentes des employés sur la rentabilité financière des entreprises Agroalimentaires ?
- Dans quelle mesure les mécanismes de gestion de la clientèle influencent-ils la profitabilité des entreprises Agroalimentaires ?

II- OBJECTIFS DE RECHERCHE

L'objectif principal de notre travail de recherche est de mesurer l'influence des pratiques de Responsabilité sociale sur la performance financière des entreprises agroalimentaires au Cameroun. Nous tenterons dans notre travail de :

- Montrer l'influence de la prise en compte des attentes des employés sur la rentabilité financière des entreprises agroalimentaires.
- Montrer l'impact des mécanismes de gestion de la clientèle sur la profitabilité des entreprises agroalimentaires.

III- HYPOTHESES DE RECHERCHE

Depuis le célèbre article de James Hamilton (1995), montrant que la publication de l'inventaire des émissions toxiques des entreprises Américaines avait eu un effet négatif sur les cours en bourse à la fin des années 1980, de nombreuses études d'événement ont cherché à quantifier l'impact de mauvaises nouvelles (pollution ou accident industriel) sur la performance des entreprises. Malgré des résultats divergents, un relatif consensus émerge pour dire que cet impact est négatif.

Dans le cadre de cette recherche, nous avons postulé que **la responsabilité sociale des entreprises améliore la performance financière des entreprises agroalimentaires**. De cette hypothèse générale, nous avons déduit deux hypothèses spécifiques.

Ainsi, d'après une étude de 2013 financée par la commission européenne, « lorsqu'on étudie des dimensions spécifiques de la RSE, il est possible d'établir un lien positif entre RSE et performance financière. Quand on construit un indicateur intégrant plusieurs dimensions de la RSE, il ne révèle aucun lien positif et peut même masquer l'influence de la RSE ». Demas et Begovic (2006) analysent le lien entre certification environnementale ou label éthique et qualité

de la force de travail. Ils concluent que les entreprises ayant mis en place une certification environnement ou label éthique des travailleurs sont à la fois plus rentable et ont souvent accès à des formations continues.

H1 : La prise en compte des attentes des employés contribuent à la rentabilité financière des entreprises agroalimentaires.

Des études de cas ciblés ont indiqué que la relation entre RSE et performance financière est influencée par les conséquences et les attitudes des parties prenantes à la RSE (Barnett, 2007). Le fait d'analyser les perceptions d'une partie prenante, au niveau des actions RSE peut aider l'entreprise à comprendre et à évaluer comment et pourquoi les programmes et initiatives RSE peuvent contribuer de manière significative à la performance financière. Une des parties prenantes qui influence directement les activités de l'entreprise est le client de l'entreprise comme le dit Theodore Lewitt « la raison d'être d'une entreprise est de créer et de garder un client ». Par ailleurs, la RSE est de plus en plus considérée comme un avantage compétitif (Pierey et Lane, 2009) qui contribue à la fidélisation du consommateur (Lacey, Kennett Hensel and Manolis, 2015) qui constitue une belle « vitrine » d'attrait pour ce dernier (Mobin et Zillur, 2015) D'où notre hypothèse secondaire.

H2 : les mécanismes de gestion de la clientèle influencent la profitabilité des entreprises agroalimentaires.

IV- INTERET DE LA RECHERCHE

Notre travail présente un triple intérêt à savoir :

Sur le plan théorique, la plupart des recherches sur la RSE s'applique aux grandes entreprises plus homogènes et facile à identifier avec une communication plus visible. Pourtant, la RSE représente également un enjeu majeur pour l'agroalimentaire notre travail présent alors un intérêt théorique certain.

Sur le plan managérial, la RSE suscite aujourd'hui un intérêt grandissant de la part des entreprises qui sont tenues de s'exprimer sur cette question dans leur rapport annuel et autres supports (site internet, charte, ... etc.), tout comme plus large ensemble de parties prenantes. Aujourd'hui il nous semble que les entreprises soient plus attentives aux faire savoir qu'au faire. Dans ce cas, le développement et la pertinence du dispositif de RSE semblent dépendre de sa

prise en compte par les agroalimentaires. Il est en effet de plus en plus reconnu que la tendance vers la responsabilité économique, sociale, et environnementale des entreprises ne peut devenir pérenne qu'avec l'implication d'une masse critique de l'agroalimentaire. Cette réflexion nous permettra de présenter l'influence de la RSE sur la rentabilité financière des entreprises agroalimentaires.

Sur le plan empirique, au Cameroun les entreprises agroalimentaires comptent près de 389 entreprises relevant du secteur de l'agro-industriel (INS 2016). Or le débat concernant le RSE s'est davantage focalisé sur la quête du profit, laissant de côté l'impact des décisions sur la société et l'environnement des entreprises agroalimentaires ; comme si l'agroalimentaire n'était pas concerné et pouvait se tenir à l'écart des débats autour de la responsabilité sociale des entreprises. Ceci étant, il nous semble opportun d'apporter une contribution empirique sur l'importance de la responsabilité sociétale dans le management de l'agroalimentaire au regard des déchets qui s'y trouve ça et là, les eaux sales, les odeurs nauséabondes, le problème de Pollutions, la destruction de la couche d'ozone par les entreprises agroalimentaires auquel fait face l'environnement

V- DEMARCHE METHOLOGIQUE

1) DEFINITION DE L'ECHANTILLON

La population cible sera constituée des entreprises agroalimentaires de la ville de Douala et Yaoundé dans la mesure où ces deux villes constituent un échantillon élevé des entreprises agroalimentaires du Cameroun. Dans notre travail nous allons adopter une démarche quantitative donc une approche hypothético-déductive.

2) DEFINITION DES VARIABLES

Notre travail de recherche comporte deux variables, la première variable est la responsabilité sociale des entreprises (variable explicative) qui se décline en deux items à savoir la prise en compte des attentes des employés (social) et les mécanismes de gestion de la clientèle (environnemental), la deuxième variable est la performance financière (variable expliquée) qui se décompose en deux items également qui sont : la rentabilité financière et la profitabilité.

3) TEST STATISTIQUE

La vérification de nos hypothèses, se fera par la mise en œuvre du test de Bartlett afin de s'assurer de la fiabilité des variables retenues pour l'analyse.

VI- PLAN DU TRAVAIL

L'ensemble du travail rapporté dans ce mémoire s'articule autour de deux parties : La première partie essentiellement théorique, présentera le cadre d'analyse de la RSE sur la performance financière des entreprises Agroalimentaires. En deuxième partie il sera question de faire une évaluation empirique de l'impact des pratiques RSE orientée vers la prise en compte des attentes des parties prenantes (employés et clients) sur la performance financière des entreprises agroalimentaires. Ainsi pour parvenir à nos objectifs, nous avons structuré notre mémoire selon le plan qui suit :

Première partie : présentation théorique d'analyse de l'influence de la responsabilité sociétale sur la performance financière des entreprises agroalimentaires

Chapitre 1 : analyse théorique de la responsabilité sociétale et de la performance financière des entreprises agroalimentaires

Chapitre 2 : cadre d'analyse de la relation entre la responsabilité sociétale et la performance financière des entreprises agroalimentaires

Deuxième partie : évaluation empirique de l'influence de la responsabilité sociétale sur la performance financière des entreprises agroalimentaires au Cameroun

Chapitre 3 : méthodologique et démarche technique de l'étude de terrain de la RSE sur performance des entreprises agroalimentaires au Cameroun

Chapitre 4 : présentation, analyse et interprétation des résultats de l'étude de la RSE sur la performance financière des entreprises agroalimentaires au Cameroun

**PREMIERE PARTIE : PRESENTATION THEORIQUE
D'ANALYSE DE L'INFLUENCE DE LA RSE SUR LA
PERFORMANCE FINANCIERE DES ENTREPRISES
AGROALIMENTAIRES**

Jusqu'à maintenant, l'homme a été le premier prédateur de son environnement puisqu'il en a usé sans compter, le développement économique est fondé sur l'exploitation du travail humain à des fins d'accumulation, et aussi de l'être humain, la science économique officielle lui ayant apporté une double caution, d'abord en niant que le respect du bien être humain fut seul facteur de production au sens propre, ensuite en affirmant que le marché n'avait pas à prendre en compte les ressources naturelles sur lesquelles ne pesait aucun droit de propriété.

Aujourd'hui, le concept de RSE, représente une voie de conciliation de l'éthique et l'économie, le social et l'environnement au sein de l'entreprise. Nous parlerons dans cette première partie de notre travail de la RSE et la performance financière dans une entreprise agroalimentaire au Cameroun et ensuite nous présenterons la relation qui existe entre les deux concepts.

CHAPITRE 1 : ANALYSE THEORIQUE DE LA RESPONSABILITE SOCIETALE ET DE LA PERFORMANCE FINANCIERE DES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES

Ce chapitre va nous permettre de comprendre les deux concepts : La RSE et la performance financière. Pour y parvenir, nous allons présenter le concept de la RSE d'une part (section I), et l'approche théorique de la performance financière d'autre part (section II).

SECTION I: LE CONCEPT DE RSE : UN ECLAIRAGE THEORIQUE

Dans cette section, nous allons présenter, l'émergence du concept de responsabilité sociétale de l'entreprise (I.1) et les dimensions de la responsabilité sociale de l'entreprise (II.2)

I.1 EMERGENCE DU CONCEPT DE RESPONSABILITE SOCIETALE DE L'ENTREPRISE

Ici nous retracerons la genèse et l'évolution du concept de responsabilité sociétale de l'entreprise. Puis, sur des différentes approches RSE proposons une définition consensuelle de ce concept aux contours multiples.

I.1.1 Historique de la RSE

La responsabilité sociétale des entreprises n'est pas un phénomène neuf. Au 19e siècle déjà, des patrons, soucieux d'endiguer des mouvements contestataires, ont occupé une place prise plus tard par les pouvoirs publics. Assurant l'éducation des enfants des travailleurs, une prise en charge minimale des soins de santé ou les distributions charitables, ces patrons paternalistes savaient aussi qu'il était de leur intérêt d'anticiper toute velléité revendicative (Peeters A., 2004).

Ce type de fonctionnement s'est complexifié au vingtième siècle. Des caractéristiques propres aux modes de gestion pratiqués en Europe ont vu le jour. Ainsi, la construction de la société américaine s'est faite avec une implication minimale de l'État dans les services d'intérêt général. Les entreprises y ont pris en charge ces derniers, s'assurant par la même occasion les meilleures compétences.

Aux États-Unis, des comportements d'entreprises qui s'apparentent à la RSE se sont érigés en méthode de gestion dès les années 1930, dans un contexte quasi total des pouvoirs

publics dans les services (Carrol A.B., 1999). Il s'agissait alors d'attirer les meilleures compétences dans l'entreprise en offrant des services qui, dans un contexte européen par exemple, étaient assurés par les pouvoirs publics. Selon Mercier S. (2001), c'est à cette époque que les théoriciens enseignent la RSE dans les universités : Théodore Kreps et, plus tard, Richard Bowen.

Pour de nombreux auteurs, l'ouvrage théorique fondateur sur la question de la RSE est celui de l'économiste américain Howard R. Bowen : *Social Responsibilities of the Businessman* (Acquier A. et Aggeri F., 2001). Ce livre fournit tout d'abord un témoignage historique très documenté, recense les discours de la responsabilité sociale, entendue comme un ensemble d'obligations à l'égard de la société. C'est donc H. Bowen qui a fait passer ce concept dans le management.

Si Bowen est reconnu dans la littérature comme étant le père de la RSE, Carroll A.B. (1999) signale que les idées qu'il a exprimées dans son ouvrage ne sont pas nées ex nihilo et qu'on en trouve la trace dans certains essais de la littérature managériale, notamment dans les années 1930 et 1940. Notons tout de même que la RSE, telle que formulée à l'époque par Bowen, repose sur les valeurs culturelles et managériales qui prévalaient à son époque. Le contenu de l'acception de la RSE a progressivement changé. À partir des années 1920, plusieurs dirigeants s'expriment publiquement sur leur responsabilité à l'égard de la société. Si « aucune doctrine clairement formulée de la responsabilité sociale n'avait émergé à la fin de la décennie », les discours de l'époque sont très marqués par les concepts de « public service » et dont qui stipulent l'idée d'un contrat implicite, caractérisant la relation entre l'entreprise et la société (Heald M., 1961, 1971). Ainsi, selon Acquier A. et Aggeri F., (2001), discours et pratiques relatifs à la responsabilité sociale se développent de manière précoce dans le milieu des affaires. Mais ce n'est que dans ce but que des efforts significatifs de formalisation voient le jour à la frontière entre religion d'une part et économie et gestion d'autre part.

La RSE est devenue un thème de recherche à l'origine de l'émergence d'un nouvel espace académique, à savoir le courant « Business and Society » des relations entre l'entreprise et son environnement sociétal (Acquier A. et Gond J-P, 2006). Son influence s'est progressivement renforcée à travers les années 1960. Depuis lors, la responsabilité sociale de l'entreprise fait l'objet de nombreux débats entre chercheurs, praticiens, État, organisations non légales et autres acteurs de la société moderne.

Après avoir occupé les chercheurs américains et suscité quelques controverses émanant d'académiciens libéraux, la recherche sur la RSE diminuera d'intensité à partir du milieu des années 1980 et muera vers d'autres concepts comme la citoyenneté de l'entreprise ou l'approche par les parties prenantes (Carroll A.B, 1999). Cette pensée de Carroll, bien que séduisante, ne s'applique qu'au contexte américain. Elle va alors se heurter au nouvel ordre économique mondiale établi, qui prône libéralisme économique. L'émergence de la grande entreprise au-delà des frontières nord-américaines est à l'origine du regain d'intérêt que connaît la RSE en ce début de siècle un phénomène de plus en plus présent sur la scène politique et économique.

En Europe, on a commencé à s'intéresser à la RSE dès le milieu des années 1990 suite aux actions des organismes de la société civile à l'encontre ayant causé des entreprises un tort environnemental (Shell, Total ...), social (Danone, Renault...) ou sociétaire (Parmalat, Vivendi...). D'un autre côté, le regain d'intérêt s'est accentué à partir du début des années 2000 aux États-Unis avec les faillites touchant de grands groupes américains (Enron, Arthur Andersen, Worldcom, xerox...). C'est sans doute la raison pour laquelle Doh J.P. et Guay T. (2006) attribuent le regain d'intérêt pour la RSE à deux éléments : la montée de la société civile, les scandales financiers des grandes entreprises de l'autre.

Les années 2000 représentent sans doute l'âge d'or de la responsabilité sociétale de l'entreprise tant dans les travaux scientifiques que dans les pratiques managériales. En effet, selon David et al. (2005), le management responsable demande alors aux managers de déplacer la finalité de leurs entreprises du niveau exclusive du profit vers des stratégies plus globales, plus complexes, nécessitant pour certains, dans un premier temps, des investissements importants sur le plan humain, social et environnemental. Cette pensée de David et al, est en phase avec l'enracinement dans les pratiques managériales, du concept des « 3p ». Concept qui d'autant plus novateur qu'il relaye le profit en troisième position après l'environnement et les tiers respectivement. De plus, au sens de Persais E. (2007), la RSE est devenue en une décennie un des éléments clés de la légitimité et donc de la pérennité de l'entreprise. Loin de devoir uniquement satisfaire ses actionnaires, la firme est désormais tenue de démontrer qu'elle prend en compte les intérêts des multiples parties prenantes. Stakeholders non économiques et qu'elle inscrit son action dans le cadre d'une économie responsable. Cette acception de Persais met en exergue, l'intérêt croissant que les entreprises accordent (ou devraient accorder) à l'aspect volontaire de la RSE.

I.1.2 Vers une définition de la RSE

Rappelons tout d'abord que l'appellation RSE telle que dérivée de la littérature anglo-saxonne, ne se limite pas qu'à la simple responsabilité sociale, c'est-à-dire qu'à la société. Elle va au-delà de celle-ci pour intégrer l'environnement, les ONG et tous les autres partenaires directs et indirects de l'entreprise. C'est pourquoi on lui préfère de plus en plus l'appellation de responsabilité sociétale de l'entreprise.

I.1.3 La RSE vue comme une recherche de profit

Les définitions attribuées à la RSE sont variables selon les approches (volontariat ou légale) et les auteurs. Selon l'approche, la Commission Européenne (2001) a adopté une définition qui ménage les deux aspects fondamentaux de la RSE (contrainte et volontarisme) : « Être socialement responsable signifie non seulement satisfaire pleinement aux obligations juridiques applicables mais aller au-delà et investir davantage dans le capital humain, l'environnement et les parties prenantes, cela suppose l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciale et leurs relations avec les parties prenantes ». En effet, dans son livre vert publié en 2001, la Commission Européenne, qui est devenue une référence dans les organismes internationaux et qui est évoquée dans la majorité des travaux sur la RSE, la définit comme : « l'intégration volontaire des préoccupations sociales et écologiques des entreprises à leurs activités commerciales et leurs relations avec toutes leurs parties prenantes internes et externes (actionnaires, personnels, clients, fournisseurs et partenaires, collectivités humaines,...), et ce, afin de satisfaire pleinement aux obligations juridiques applicables et investir dans le capital humain et l'environnement

Selon des auteurs comme Friedman M. (1962), la responsabilité sociale de l'entreprise est d'accroître ses profits. Cette proposition de Friedman repose sur les postulats de la « main invisible de Adam Smith », car pour lui, seules les forces du marché génèrent la richesse collective ce qui n'est pas totalement acceptable dans le contexte actuel. Par exemple, dans des cas de fraudes comme Enron et bien d'autres, cette responsabilité envers les actionnaires n'a pas été respectée. Autrement dit, la RSE ne se limiterait pas à cela.

I.1.4 La RSE comme une action sociale et environnementale

Nombreux sont les auteurs qui s'opposent à cette vision étroite de la responsabilité sociétale de l'entreprise. Au contraire de la vision de Fiedman, selon la théorie des stakeholders,

il existe un contrat implicite entre l'entreprise et la société. Si ce contrat est rompu, l'entreprise perd sa légitimité et ne peut bientôt plus fonctionner. Ainsi, selon Freeman R. (1984), l'entreprise est responsable devant toutes ses parties prenantes.

Certaines définitions sont fondées sur des études de cas particuliers d'entreprises pratiquant la RSE. C'est le cas de la définition de Mc Williams A. et Siegel D. (1980) selon laquelle la RSE est l'ensemble des actions visant le bien social au-delà des intérêts de la firme et de ce qui est demandé par la loi. Mc Guire J. (1963) soutenus plus tard par Jones M. T. (1980), perçoivent la RSE comme la prise en compte par l'entreprise, de problèmes qui vont au-delà de ses obligations économiques, techniques et légales et la reconnaissance par celle-ci, de ses responsabilités envers la société. Ces définitions semblent ne pas tenir compte des entreprises qui ne se conforment qu'au stricte minimum requis par la loi, parce que ne faisant face à aucune compétition sur le marché. Carroll (1979) ne se contente pas seulement de limiter les champs d'action possibles de l'entreprise responsable. Suivant le même ordre d'idée que Carroll, Wood (1991) souligne que : « La signification de la responsabilité sociétale ne peut être appréhendée qu'à travers l'interaction de trois principes : la légitimité, la responsabilité publique et la discrétion managériale, ces principes résultant de la distinction de trois niveaux d'analyse, institutionnel, organisationnel et individuel » les définitions proposées par Carroll et Wood vont plus loin que les approches précédentes. Ainsi, nous pouvons résumer les définitions ci-dessus dans un tableau tiré des « fondements théoriques de la responsabilité sociale des entreprises ».

Tableau 1. : Quelques exemples de définitions

Types d'approches	Sources	Définitions
Agir au-delà d'une responsabilité économique, contractuelle ou légale.	Jones (1980)	La responsabilité sociétale est « l'idée selon laquelle les entreprises, au-delà des prescriptions légales ou contractuelles, ont une obligation envers les acteurs sociétaux »
Maximiser le profit pour les actionnaires	Friedman (1962)	« Rien n'est plus dangereux pour les fondements de notre société que l'idée d'une responsabilité sociale des entreprises autre que de générer un profit maximum pour leurs actionnaires »
Répondre aux attentes de la société de manière volontaire	Carroll (1979)	La responsabilité sociétale est « ce que la société attend des organisations en matière économique, légale, éthique et volontaire, à un moment donné »
Respecter des principes se déclinant au niveau institutionnel,	Wood (1991)	« La signification de la responsabilité sociétale ne peut être appréhendée qu'à travers l'interaction de trois principes : la légitimité, la responsabilité

organisationnel et managérial		publique et la discrétion managériale, ces principes résultant de trois niveaux d'analyse, institutionnel, organisationnel et individuel »
La performance sociétale comme intégration des approches de la RSE	Wartick & Cochran (1985)	La PSE est « l'interaction sous-jacente entre les principes de responsabilité sociale, le processus de sensibilité sociale et les politiques mises en œuvre pour faire face aux problèmes sociaux »
La performance sociétale comme capacité à satisfaire les <i>stakeholders</i>	Clarkson (1995)	La PSE peut se définir comme la capacité à gérer et à satisfaire les différentes parties prenantes de l'entreprise (définition construite)

Source : Gond, J.-P. et Mullenbach A. (2004)

De toutes les définitions et approches développées ci-dessus, nous pouvons définir la responsabilité sociale de l'entreprise comme la prise en compte de l'entreprise des variables extra économiques dans la réalisation de ses objectifs à long et moyen terme. C'est un processus d'amélioration, dans le cadre duquel, les organisations, les entreprises, les pouvoirs publics et les collectivités locales intègrent de manière volontaire, systématique et cohérente des préoccupations d'ordre social, environnement, et économique dans leur gestion au quotidien. En d'autres termes, une entreprise socialement responsable est celle dont l'atteinte des objectifs est conjointe à l'intérêt collectif de toutes les parties prenantes et dans le respect des contraintes légales naturelles. Dans cette sous-section, il était question de retracer la généalogie de la RSE depuis sa première formulation académique jusqu'à nos jours, afin d'en ressortir une définition consensuelle. Il en ressort que c'est l'américain Howard Richard BOWEN qui en est le père fondateur et que la RSE devrait revêtir plus un aspect volontaire que réglementaire. Ainsi, la partie suivante nous parlera de la détermination des dimensions de la RSE.

I.2 LES DIMENSIONS DE LA RSE

La responsabilité sociétale de l'entreprise présente des enjeux multiples. Ces enjeux sont relatifs au domaine dans lequel cette politique est mise en œuvre et des tiers directement ou indirectement concernés par sa mise en œuvre. Nous revenons successivement sur les domaines d'application de la RSE et la prise en compte par les entreprises, des stakeholders dans leurs politiques de gestion. Il existe plusieurs conceptualisations de la RSE dans la littérature, même si un consensus semble se faire sur la nature multidimensionnelle du construit (Acquieri, 2008).

L'une des typologies les plus citées est celle de Carroll (1979) qui distingue quatre catégories de responsabilités : économiques, légales, éthiques et philanthropique.

Plusieurs chercheurs ont rejeté des dimensions de typologie de Carroll (1979) jugées inadaptées en vue des définitions de la RSE (dimension économique et dimension légale), et d'autres jugent la dimension éthique comme étant globale et ne permettant pas une mesure pacifique (Clarson, 1995). D'autres chercheurs se sont basés sur cette typologie pour établir une mesure opérationnelle de la RSE basée sur l'engagement social ou sociétal et environnemental de l'entreprise ainsi que le respect de ses parties prenantes principalement les travailleurs, les investisseurs et les clients de l'entreprise (Luo et Bhattacharya, 2006).

Parmi ces mesures, celle de Maignan et al (1999) et de Sen et Bhattacharya (2001) est la plus inutilisées dans le cadre de la perception des initiatives socialement responsables des entreprises envers ses parties prenantes. Elle englobe quatre dimensions :

I.2.1 Le respect de l'environnement : la responsabilité philanthropique et éthique

Elle inclut les initiatives prises par l'entreprise pour maintenir et améliorer la qualité de l'environnement. L'entreprise se montre très concernée par la protection de l'environnement en participant à des activités et en adoptant des procédures internes (par exemple, les procédures de production, les produits fabriqués et les campagnes internes de protection de l'environnement) qui visent à protéger et améliorer l'environnement. Telle que conçue par Carroll (1991). Elle reflète l'engagement sociétal de l'entreprise dans son environnement (local et national).

I.2.2 Le respect des employés et le respect des clients

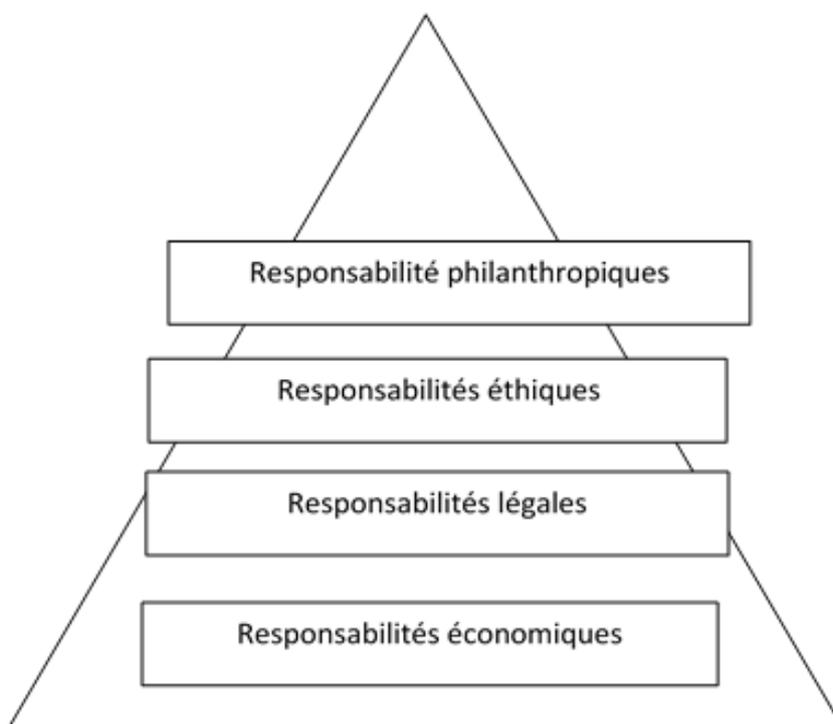
Dans l'optique du rôle social joué par l'entreprise dans son environnement celle-ci se trouve dans l'obligation de bien traiter, ses salariés, et de communiquer sur sa politique de gestion des ressources humaines. Cette dimension a pris de l'importance suite aux scandales de certaines firmes. Par exemple l'entreprise NIKE, causée par les Politiques de licenciement, et de discrimination de harcèlement ou le travail des enfants.

Parmi les responsabilités de l'entreprise figure sa responsabilité envers ses clients. En effet, l'entreprise doit satisfaire les besoins de ses clients en produisant des nouveaux produits sûrs, sains et de qualité. De plus ces entreprises se trouvent également dans l'obligation de

fournir honnêtement les informations aux consommateurs concernant leurs produits (Elkington, 1994 ; Clarkton, 1995).

Cette dimension a pris également de l'importance suite aux crises sanitaires. Plusieurs chercheurs admettent aujourd'hui que les clients constituent la partie prenante la plus importante de l'entreprise (Polonsky et Jevons, 2006 ; Lindgreen et al 2012). Cette conviction émane principalement des recherches sur l'effet de boycott des consommateurs (Friedman, 1985 et 1991 ; Smith, 1990 ; Klein, Smith, et John, 2004, Cisse-Depardo N, et N'Goala, 2009).

Figure 1. Pyramide des dimensions de la responsabilité Sociale de l'entreprise



Source : Carroll (2009)

Cette figure nous montre de façon précise les dimensions de RSE, qui se résume à savoir comment l'entreprise dans son engagement sociétal agit envers son environnement.

SECTION II: APPROCHE THEORIQUE DE LA PERFORMANCE FINANCIERE

Le champ de la performance offre plusieurs perspectives pour traiter de la responsabilité sociale. Il convient à la dimension interne de la RSE longtemps relégués au second plan, au profit notamment des préoccupations environnementales. Le concept de

performance utilisé dans certains ouvrages en science de gestion a des difficultés de standardisation et de compréhension. Sa définition dépend de la perception des auteurs et du contexte dans lequel on se trouve. Nous allons étudier dans un premier temps la notion de performance, son origine et les critères de mesure de la performance (I), avant d'aborder par la suite les concepts théoriques de performance financière et les indicateurs de performance financière (II).

II.1 ORIGINE ET DEFINITION DE PERFORMANCE

La notion de performance fait son apparition dans le courant de management français au milieu du XIX^e siècle, ce concept jusqu'à nos jours demeure toujours très ambigu prêtant même à confusion lors des utilisations par les experts.

II.1.1 Origine de performance

Comme le remarque Bourguignon (1995), le terme de performance est largement utilisé sans que sa définition fasse l'unanimité. Ce fait reflète la polysémie du mot. En revenant aux origines étymologiquement le mot performance provient de l'anglais performance, issu soit du moyen anglais to perform (« accomplir, réaliser, ») avec le suffixe d'origine française ance de l'ancien français parformer ; dérivé de former ; soit directement du moyen français performance, de même origine (attesté vers 1571-72).

Au XIX^e siècle le terme est utilisé dans les haras anglais pour désigner chez un cheval sa manière de courir, de se comporter pendant la course. Une performance est un exploit, un résultat ou une réussite remarquable obtenue dans un domaine particulier, par une personne, une équipe, un groupe, un animal ou une machine. Pour un sportif ou une équipe sportive, une performance est un résultat chiffré, mesuré en temps ou en distance à l'issue d'une épreuve, d'une compétition. C'est aussi une victoire par rapport à un concurrent ou une équipe mieux classée ou favorite. Les performances d'un matériel ou d'une machine sont ses possibilités optimales de rendement, de capacité ou de fiabilité. Ce sont des indicateurs chiffrés ou sous forme de courbes sur leurs caractéristiques ; puissance, vitesse, autonomie, production horaire, etc. Au niveau d'une entreprise, la performance exprime le degré d'accomplissement des objectifs poursuivis. Une entreprise performante doit être à la fois efficace et efficiente. Elle est

efficace lorsqu'elle atteint les objectifs qu'elle s'est fixés. Elle est efficiente lorsqu'elle minimise les moyennes mises en œuvre pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés.

II.1.2 Définition de performance

D'après Bourguinion (1995) « la performance est la réalisation des objectifs organisationnels, quelques soient la nature et la variété de ces objectifs. Cette réalisation peut se comprendre au sens strict (résultat, aboutissement) ou au sens large du processus qui mène au résultat (action) ». Pourtant Alazard (2001), « la performance c'est faire mieux que les concurrents sur le long et moyen terme, dans l'idéal sur l'ensemble des paramètres définissant la performance au minimum sur ceux des paramètres jugés être les plus significatifs de la satisfaction des clients ». Alors que pour Nguedji (2002), « être performant c'est plus qu'atteindre ses objectifs, c'est avoir trouvé la façon la plus élégante d'y parvenir. En pratique, c'est avoir pensé à satisfaire en permanence le client, c'est avoir équilibré les avantages à court terme et long terme ».

Nous retiendrons en définitive que, quel que soit le pays, le secteur d'activité, l'entreprise, l'équipe de travail ou d'individu pris, la définition de la performance est toujours la même : le rapport du résultat obtenu au moyen mises en œuvres. Etant donné que le résultat au numérateur est donné par la différence produit-charges.

II.1.3 Les critères de mesure de la performance financière

Plusieurs critères de mesures permettent d'apprécier la performance financière mais les plus utilisés sont : l'efficacité, l'efficience, l'économie des ressources, la qualité...

Le concept de performance financière intègre d'abord la notion d'efficacité, c'est-à-dire l'idée d'entreprendre et de mener une action à terme. La performance financière consiste donc à obtenir un certains résultats conformément à un objectif donné. En effet, Voyer (2002) propose le ratio suivant pour mesurer l'atteinte des objectifs fixés :

Efficacité = Les outputs réalisés (objectifs atteints) / Les outputs visés (objectifs établis)

Le concept de performance intègre ensuite la notion d'efficience, c'est-à-dire l'idée que les moyens utilisés pour mener à son terme ont été exploités avec un souci d'économie. Bouquin (2008) définit l'efficience comme « le fait de maximiser la quantité obtenue de produits ou de services à partir d'une quantité donnée de ressources ». La performance renvoie

ici à la capacité de mener une action pour obtenir des résultats conformément à des objectifs fixés préalablement en minimisant (ou en rentabilisant) le coût des ressources et des processus mis en œuvre. Voyer (2002) propose le ratio suivant :

Efficienc e = Résultat atteints (outputs produits) / Ressources utilisées (effort fournis).

L'économie des ressources consiste d'après Bouquin (2008) à se procurer les ressources à moindre coût. En effet, le terme économie est « l'acquisition de ressources financières, humain et matérielles appropriée tant sur le plan de la qualité que celui de quantité au moment, au lieu et au coût moindre ». En effet, une meilleure économie des ressources nécessite également la réduction des coûts liés à la réalisation d'une relation avec autrui et à l'intérieur même de l'entreprise. Autrement dit, une réduction des coûts de transactions. Il s'agit entre autre des coûts d'acquisitions de l'information, des coûts relatifs aux procédures de contrôles, des coûts de renégociations.

La qualité est définie selon la norme (ISO 900, 2005) comme l'aptitude d'un ensemble de caractéristiques intrinsèques à satisfaire des exigences. La qualité est également importante pour les propriétaires de l'entreprise, car elle participe à l'objectif à de rentabilité sur le long terme, bonifier les investissements humains et financiers et à reconnaître l'outil de travail, l'image de l'entreprise. Deming (2002), définit la qualité comme étant le seul facteur qui peut affecter la performance à long terme d'une entreprise. La performance financière est un attribut mesurable et observable qui permet de définir la qualité d'un produit ou d'un service.

II.2 CONCEPT THEORIQUE PERFORMANCE FINANCIERE

Généralement évaluée à partir des documents comptables, la performance financière peut être en outre entendue selon Sahut et al. (2003) comme les revenus issues de la détention des actions. L'actionnaire étant le dernier maillon de la chaîne à profiter de l'activité de l'entreprise. Pour bien mesurer la performance financière, il nous faut connaître ses différents concepts théoriques et ses indicateurs.

II.2.1 Concepts théorique de la performance financière

II.2.1.1 La maximisation de la valeur des fonds propres :

C'est la méthode la plus courante en matière de théorie financière. Elle a pour vocation d'estimer la performance selon les actionnaires, en l'ajustant au risque pour plus de pertinence.

Cette approche permet l'utilisation de certaines des mesures de performance appartenant à la famille de la théorie du portefeuille telles que les mesures Jensen et Sharpe, ou encore le taux de rentabilité des fonds propres apprécié selon des valeurs de marché, qui de son côté, doit être traduit par rapport au risque encouru.

- Le Modèle de Modigliani et Miller : le coût du capital

La théorie proposée par Modigliani-Miller se caractérise par son usage dans le cadre d'un objectif externe à l'organisation. Cet objectif est celui de la maximisation de l'actif financier évalué par le marché. Les deux auteurs ont démontré dans leur article, que la valeur de l'entreprise dans un marché parfait et en absence de l'imposition, est indépendante du montant de la dette, pour autant qu'elle reste dans la même classe du risque. L'idée de Modigliani et Miller repose sur la possibilité offerte à tout actionnaire d'une société de reproduire, à son niveau, la structure financière d'une société endettée. La démonstration de Modigliani et Miller repose sur le théorème, fondamental en finance, de l'additivité de la valeur. C'est-à-dire, la valeur des actifs d'une société endettée doit être égale à la somme de la valeur des actifs qui ont été financés sur fonds propres et de la valeur des actifs qui ont été financés par endettement (Pierre F., 2004). Cela signifie que la valeur de l'entreprise, ou de ses actifs totaux, ne change pas, même si la proportion des fonds propres engagés sur le total des capitaux engagés varie.

- Le modèle d'évaluation des actifs financiers

Le modèle d'évaluation des actifs financiers a été développé vers la fin des années 1950 et 1960, résultat du travail d'Harry Markowitz, William Sharpe, John Lintner and Jack Treynor, et universellement appliqué. Ce modèle est basé sur l'hypothèse que l'investisseur réagit d'une façon rationnelle et dispose de toutes les informations financières en matière de risque. L'investisseur cherche à maximiser leur rentabilité sur un risque donné pour cela l'application du modèle de l'évaluation des actifs financiers à l'entreprise suppose la construction d'une droite d'actifs financiers caractéristique des projets d'investissements. L'entreprise ne doit pas accepter les projets situés au-dessus de cette droite.

Le modèle d'évaluation des actifs financiers permet d'éviter l'inconvénient du taux moyen pondéré unique en décomposant la rentabilité de chaque projet en un taux de rentabilité sans risque, et en une prime de risque propre à chaque projet.

II.2.1.2 Maximisation de la valeur globale de l'entreprise et le conflit d'agence

Dans cette optique, plusieurs théories proclament que la firme substitue, sous certaines conditions, l'objectif de la recherche de la maximisation de la richesse des actionnaires par la recherche de la maximisation de sa valeur globale, autrement dit sa rentabilité économique. Notamment, on peut mentionner la théorie d'agence qui se fonde sur les conflits potentiels susceptibles d'exister entre les divers partenaires de l'entreprise, en particulier entre actionnaires, dirigeants et créanciers (Shabou R., 1996). Dans le cas de conflit entre actionnaires et dirigeants, Jensen et Meckling suggèrent que le recours à l'endettement permet à l'entreprise de croître, et d'augmenter sa valeur globale. Ces deux effets deviennent facilement des objectifs à la fois pour les actionnaires et les dirigeants.

Pour les dirigeants, plus l'entreprise est endettée, plus le risque de faillite est élevé, et plus les dirigeants sont incités à avoir une gestion efficace. Ils chercheront alors maximiser le profit et maximiser la valeur globale de l'entreprise. Pour les actionnaires, la croissance de leur entreprise est une motivation assez forte. Ainsi, pour financer la croissance ils ont le choix entre l'augmentation du capital, ou le recours à l'endettement. Le premier choix fait appel à de nouveaux actionnaires et alors la perte du pouvoir et aussi les coûts d'agences qui en résultent, le second choix permet aux actionnaires de conserver leurs positions et procure un avantage fiscal à l'entreprise.

A cet effet, le recours à l'endettement suppose l'augmentation et même la maximisation des profits et faisant maximiser la valeur globale de l'entreprise. Par ailleurs, dans le cas de conflit entre les actionnaires et les dirigeants avec les créanciers, Jensen et Meckling ont démontré, en s'appuyant sur la théorie des options de Black & Sholes, que les actionnaires pouvaient avoir intérêt à choisir les projets les plus risqués, même si ces derniers entraînent en conflit avec l'objectif de maximisation de la valeur de l'entreprise. Dans cette optique, toute décision non prévue par les créanciers qui accroît le risque de l'entreprise a pour effet d'augmenter la valeur des fonds propres au dépend de la valeur des dettes. Dans ce cas de figure, il y a transfert de richesse des créanciers vers les actionnaires, à condition que les premiers ne s'en aperçoivent pas, c'est-à-dire qu'ils n'aient pas d'anticipations rationnelles. En outre, du fait de l'existence de dettes, l'investissement peut être sous optimal. Les actionnaires et les dirigeants peuvent être amenés à reporter des projets rentables si une part importante de la valeur actuelle nette de ces projets revient aux obligataires.

II.2.1.3 La théorie des signaux et l'école de Chicago

L'existence d'une asymétrie de l'information au bénéfice de la société émettrice incite souvent cette dernière à faire des choix de gestion qui tendent à réduire ce fossé ou à tout le moins, à en donner l'impression. Les dirigeants d'une entreprise disposent généralement d'une information supérieure à celle de ses pourvoyeurs de fonds, c'est pour cette raison qu'une politique de communication active s'impose. Les dirigeants font donc appel au signal non uniquement pour prendre des décisions pertinentes, mais également pour en convaincre le marché. (Vernimmen P., 2005).

La politique financière de l'entreprise constitue dans ce sens un signal sur les intérêts des dirigeants. La théorie du signal explique donc en grande partie les choix de financement des entreprises par les marchés financiers et les interactions perçues entre les différents acteurs en présence sur les marchés. Les entreprises cotées étant généralement perçues comme des étalons du fait des exigences liées à l'introduction et au maintien à la cote, le choix de s'introduire en bourse et surtout la propension à y dégager de bonnes performances constituent un important signal pour ses divers partenaires, notamment financiers. Deux autres théories qui visent à expliquer les phénomènes liés aux performances boursières des entreprises sont celles de l'effet timing et du cycle de vie. Lesquelles postulent qu'ils existent des périodes plus propices à l'introduction que d'autres. Les entreprises choisiraient donc stratégiquement les périodes favorables pour s'introduire, ce qui expliquerait l'envolée des cours les premiers jours de cotation. (Zogning F.N.,2009).

Selon l'école de Chicago, les entreprises sont différentes les unes des autres dans la mesure où les individus qui les composent n'ont pas les mêmes compétences. Ceci implique donc qu'il peut exister des différences de performance entre les entreprises notamment quand elles sont plus efficaces que leurs concurrents. Il peut par contre y avoir des tendances communes mais celles-ci seront transitoires et peu importantes dans la mesure où la structure du marché n'affecte pas de manière considérable l'entrée ou la sortie. En effet, ce courant postule que tous les marchés sont approximativement concurrentiels et que les économies d'échelle sont négligeables. Au niveau de l'entreprise, l'école Chicago soutient l'idée que la performance de l'entreprise est liée aux effets de spécificités et que les effets de secteurs devraient jouer un rôle marginal (Ngobo P.V. et Stephany E., 2001).

II.2.2 Les indicateurs de performance financière

La mesure la plus facile disponible est sans doute le résultat comptable de l'entreprise, tel qu'il apparaît dans les états financiers légaux, sur cette base, la structuration du compte de

résultat en soldes intermédiaires de gestion offre des possibilités d'analyse supplémentaires. Elle permet par exemple de neutraliser les éléments financiers et exceptionnels pour apprécier le résultat d'exploitation de l'entreprise, plus cohérent avec l'activité récurrents et le métier propre de l'entreprise que le résultat.

- La rentabilité : qui est le rapport entre un « flux de bénéfice » quel qu'il soit (marge brute commerciale, EBE, CAF, Résultat avant ou après impôt, etc...) et un « flux d'activité » mesurant la production de l'entreprise, quelle que soit la mesure de cette production (chiffre d'affaire, production au sens comptable, VAN, etc). Les principaux ratios utilisés de rentabilité sont les suivantes :

$$\text{Taux de marge} = \frac{\text{Marge dégagée}}{\text{Chiffre d'affaires}} * 100$$

$$\text{Taux de rentabilité} = \frac{\text{Résultat net}}{\text{Chiffre d'affaires}} * 100$$

- La rentabilité financière (ROE) encore appelée Return On Equity, a inspiré les premiers ratios de mesure de performance mis en place dans les grandes entreprises, il permet de comparer les performances de l'entreprise à la rentabilité attendue par les actionnaires et donc d'apprécier son attractivité financière. Le rapport entre un revenu obtenu ou prévu et les ressources employées pour l'obtenir.

$$\text{ROE} = \frac{\text{Résultat net}}{\text{Capitaux propres de l'entreprise}}$$

En effet c'est le retour sur investissement de l'argent apporté par les actionnaires, il convient d'être prudent parce que l'effet de levier est négligé.

- La rentabilité économique (ROI), elle permet de mesurer la capacité de l'entreprise à faire des bénéfices par rapport à un investissement ou à ses propres moyens matériels. Le Return On Investment (ROI) c'est le rapprochement entre les résultats et les sommes investies d'où la formule suivante :

Retour sur investissement (ROI)

$$= \frac{\text{Gain de l'investissement} - \text{Coût de l'investissement}}{\text{Coût de l'investissement}}$$

Le (ROI) permet de déterminer parmi plusieurs projets lequel est le plus porteur en termes de rentabilité.

- La rentabilité des actifs de l'entreprise (ROA) encore appelé Return On Assets permet de mesurer le pourcentage, le rapport entre le résultat net et le total des Actifs. Ce ratio désigne la capacité de l'entreprise à dégager un résultat en utilisant l'ensemble de ses moyens, elle désigne aussi la capacité des capitaux investis à créer de la richesse.

Ces ratios financiers constituent les mesures de performance du contrôle de Gestion les plus anciennes et sont toujours en usages aujourd'hui dans les systèmes de pilotage des grands groupes internationaux. En somme le ROE et ROI sont reliés entre elles par la formule de l'effet de levier.

Au regard de nos études précédentes parlant de RSE et de la performance financière nous allons poursuivre dans le prochain chapitre avec la mise en relief du lien de causalité entre RSE et performance financière. D'où le chapitre 2 qui s'intitule la Cadre d'analyse de la relation entre RSE et la performance financière dans les entreprises agroalimentaires.

CHAPITRE 2 : CADRE D'ANALYSE DE LA RELATION ENTRE LA RSE ET LA PERFORMANCE FINANCIERE DES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES

Ce chapitre se veut une synthèse de la littérature sur le lien entre la RSE et la performance financière de manière générale, et entre RSE et rentabilité financière en particulier. La rentabilité financière et la profitabilité tout comme la Responsabilité sociétale, constituent une thématique centrale des études sur la gouvernance des entreprises agroalimentaires. En effet, la mise sur pied de politique RSE dans l'objectif de créer de la rentabilité et de la profitabilité constituent une décision importante pour les dirigeants d'entreprises dont les choix stratégiques et opérationnels doivent rester en phase avec les aspirations des actionnaires. La RSE présente des enjeux de rentabilité financière et profitabilité en entreprise agroalimentaire en section I, aussi cette situation est assimilable à une relation entre RSE et performance financière en section II.

SECTION I: LES FONDEMENTS THEORIQUES DE LA RELATION ENTRE LA RSE ET LA PERFORMANCE FINANCIERE DANS LES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES

Dans cette section, il est question de montrer de façon théorique la relation entre RSE et performance financière dans les entreprises agroalimentaires.

I.1 REGAIN D'INTERET DE LA THEORIE DES PARTIES PRENANTES

I.1.1 Historique du concept de la partie prenante

La théorie des parties prenantes est évoquée pour la première fois dans les travaux d'Ansoff (1938) mais selon Mercier (2001), son origine remonte aux travaux de Dodd (1932) et Bernard (1968). Ces auteurs ont avancé l'idée selon laquelle l'entreprise doit équilibrer les intérêts concurrents des différents acteurs afin de maintenir une coopération nécessaire à l'atteinte de ses objectifs. A partir des années 1980 ; le courant théorique issu de la stratégie d'entreprise et de l'éthique des affaires s'est attaché à la question de savoir vis-à-vis de qui l'entreprise était socialement responsable. Selon Martinet et Reynaud (2004), l'intégration de

démarches de RSE caractérise alors un glissement de paradigme managérial : l'approche de la « Stakeholder Value », accordant aux actionnaires un rôle prépondérant dans la définition des orientations stratégiques, laisse désormais place à une approche de la « Stakeholder Value ».

En effet, la multiplication des travaux de recherche sur l'éthique organisationnelle depuis des années 1980 peut être reliée au développement de la responsabilité sociale des organisations. Cette préoccupation n'est pourtant pas un phénomène nouveau puisque dès 1913, certaines entreprises américaines intègrent cette notion dans leur gouvernance, comme par exemple l'entreprise Penney qui élabore un code de déontologie (Ballet et De Bry, 2001). Or ces dernières années, des scandales touchant directement des entreprises ; scandales financiers (Enron, Worldcom, Anderson) écologiques (Total), économiques (NIKE) ont accéléré les procédures de normalisation et de législation au niveau national (Loi NRE, 2001) et international (Loi Sarbanes-Oxley, (2002)). La théorie des parties prenantes (Stakeholder theory) s'est ainsi progressivement imposée comme cadre de référence visant à identifier les groupes vis-à-vis desquels l'entreprise exerce (ou devrait exercer) ses responsabilités environnementales et sociales et trouver des solutions pour lutter contre certains dysfonctionnements.

I.1.2 Irruption du concept de la partie prenante dans la RSE

Cependant, le concept de parties prenantes s'est véritablement imposé dans les recherches axées sur la RSE avec la publication en 1984 de l'ouvrage de Freeman intitulé *Stratégie Management : A Stakeholder Approach*. En proposant de définir comme partie prenante « tout individu ou tout groupe qui peut affecter ou être affecté par la réalisation des objectifs d'une organisation » Freeman cherche à définir les relations entre les parties prenantes et l'entreprise, ainsi que les objectifs de cette dernière. Cette définition doit être comprise comme l'ensemble des acteurs qui participent à la gestion de l'entreprise. Les travaux de Freeman ont servi de point de départ pour plusieurs auteurs qui se sont donné la mission d'approfondir l'analyse des relations entre l'entreprise et ses parties prenantes. On cite notamment les travaux de Donaldson et Preston (1995) et de Clarkson (1995). A la suite de ces travaux, Mercier (1999) propose une définition plus large que celle de Freeman pour caractériser les parties prenantes et suggère que ces dernières désignent « l'ensemble des agents pour lesquels le développement et la bonne santé de l'entreprise constituent des enjeux importantes ». Ainsi, tout individu ou groupe d'individus ayant un intérêt dans et pour l'organisation doit être considéré comme une partie prenante. Cette approche élargie de la

conception de l'environnement de l'entreprise permet d'inclure dans l'analyse stratégique des groupes d'acteurs auparavant négligés dans les travaux en sciences de gestion, tels que les organisations non gouvernementales, les groupes politiques, les associations de consommateurs ou des riverains. Hill et Jones (1992) et Clarkson (1995) sont partisans d'une acceptation plus restreinte du concept de parties prenantes. Ainsi Clarkson (1995) distingue les parties prenantes volontaires (ou primaires) et involontaires (ou secondaires) en fonction de leur relation avec l'entreprise.

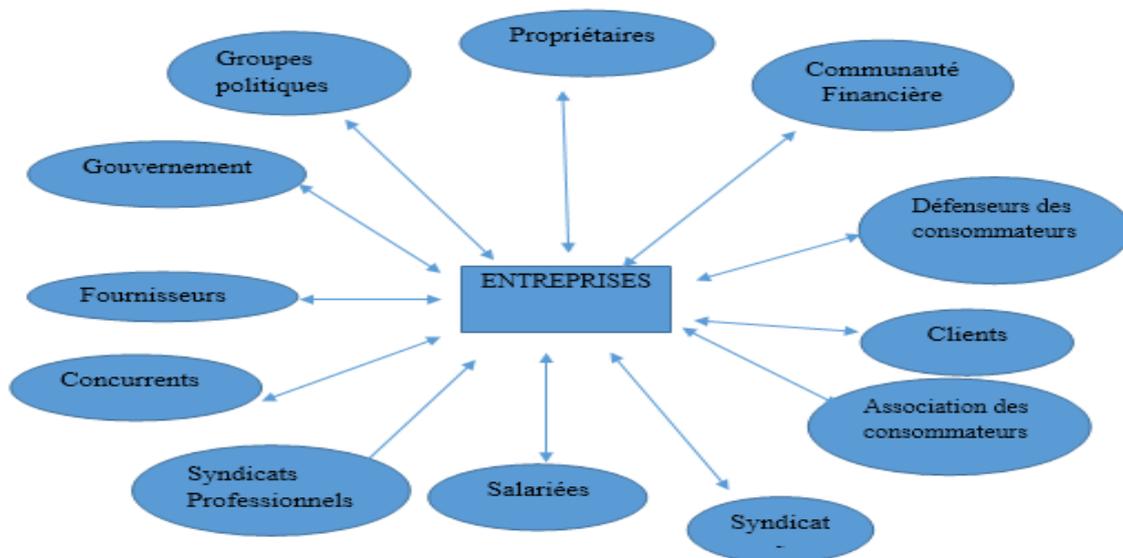
La dimension instrumentale s'intéresse surtout au comportement des dirigeants, les approches descriptive et normative quant à elles, se concentrent davantage sur l'entreprise. De nombreux auteurs (Hill et Jones 1992 ; Donaldson et Preston, 1995 ; Margolis et Walsh ; 2001, 2003) ont ainsi tenté d'élaborer des typologies de parties prenantes afin d'apporter des connaissances à visée descriptive et instrumentale. La branche normative de la théorie conduit à introduire une relation davantage tournée vers la formulation d'objectifs éthiques dans l'élaboration de la stratégie de l'organisation. Elle vise à clarifier les raisons pour lesquelles les demandes des groupes, qui ne sont pas forcément engagés directement avec les entreprises, peuvent être légitimes et doivent être prises en compte dans la gestion des entreprises. Cette approche cherche donc à légitimer les intérêts des parties prenantes autres que les actionnaires (Donaldson et Preston, 1995) et à justifier la prise en compte des parties prenantes dans la gestion des entreprises.

La perspective descriptive s'attache à étudier les conséquences économiques et financières de la gestion des parties prenantes et à répondre à la question suivante : dans quelles mesures la prise en compte des demandes des parties prenantes plus ou moins distantes d'une organisation contribue-t-elle à améliorer sa performance financière ? Cette dimension tend à mesurer l'efficacité de la gestion des parties prenantes par l'entreprise (Margolis et Walsh, 2001).

Enfin, la dernière approche, dite instrumentale, s'attache à expliquer les caractéristiques et les comportements spécifiques des entreprises. Elle s'efforce de montrer la pertinence empirique de ce cadre d'analyse en soulignant que les dirigeants et managers tendent à penser leur activité comme la gestion de multiples relations avec des groupes internes et externes. L'approche théorique des « parties prenantes » serait déjà ancrée dans le monde de gestion des entreprises et serait donc plus « naturelle » qu'une approche centrée sur les actionnaires car spontanément adoptée par les managers.

Afin de mieux appréhender l'ensemble des parties prenantes, il convient de se référer à certaines typologies. Tout d'abord, Carroll et Näsi (1997) opposent les parties prenantes externes (concurrents, consommateurs, gouvernements, groupes de personnes, media, communauté et environnement naturel) aux parties prenantes internes (propriétaires, dirigeants, salariés). Par la suite, Clarkson (1995) et Carroll et Buchholtz (2000) opèrent une distinction entre les parties prenantes primaires et secondaires. Les parties prenantes primaires ont une relation contractuelle et formelle avec l'entreprise et influencent le processus décisionnel. Les parties prenantes secondaires sont en relation indirecte avec l'entreprise, dans le cadre d'un courant implicite en aval. Elles n'influencent pas les stratégies mais plutôt les activités de l'entreprise. Ainsi selon la théorie des contrats sociaux intégrés de Donaldson et Dunfee (1999), les dirigeants de l'entreprise ont l'obligation éthique de prendre part à l'amélioration du bien-être de la société (Gond et Mercier, 2005).

Figure 2. Stratégie management



Source : Freeman (1984)

L'ouvrage fondateur exposant de la théorie des parties prenantes est la stratégie management : « stakeholder approach » de Freeman en 1984. Selon l'auteur le but de l'entreprise est de répondre aux besoins des parties prenantes. La définition large inclus tout groupe ou individu qui peut affecter l'entreprise ou être affecté par elle. A contrario, dans cette analyse les acteurs qui ne peuvent affecter l'entreprise et ceux qui ne sont pas affectés par celle-ci ne sont pas considérés comme des parties prenantes. Pour mieux contrôler cette partie prenante il faut organiser l'entreprise enfin que chacun soit efficace d'où la théorie de l'agence.

I.2 LA THEORIE DE L'AGENCE DANS LA LITTERAURE DE LA RSE

Ici nous parlerons de l'historique du concept de l'agence et de sa définition afin de mieux appréhender son cadre dominant dans la responsabilité sociale.

I.2.1 Historique du concept de la théorie d'agence

La théorie de l'agence sert habituellement de cadre de référence au gouvernement d'entreprise et plus particulièrement aux relations dirigeants/actionnaires (Mercier, 2001). Une relation d'agence peut être définie comme un « contrat par lequel une ou plusieurs personnes (le principal) engage une autre personne (l'agent) pour exécuter en son nom une tâche quelconque qui implique une délégation d'un certain pouvoir de décision à l'agent » (Jensen et Meckling, 1976). Dans la théorie de l'agence élargie, la relation d'agence s'applique en fait à toute relation entre deux ou plusieurs individus ; ainsi la situation de l'un dépend de la situation de l'autre. Il est alors possible de transporter cette relation de pouvoir aux rapports qu'entretiennent les dirigeants d'entreprise avec leurs parties prenantes. Ainsi, plus celles-ci possèdent d'attributs plus la pression qu'elles exercent sera forte (Mitchell et al 1997). Les dirigeants doivent répondre à leurs attentes afin d'acquiescer et conserver une certaine légitimité. Pour Hill et Jones (1992), les dirigeants (agents) sont les seules à être en relation avec plusieurs parties prenantes (principal). Les hypothèses de ces deux auteurs sont reprises par Decock Good (2000) de la manière suivante : l'entreprise a des liens avec plusieurs parties prenantes ; le contrat symbolise leurs relations ; l'entreprise peut être assimilée à un Nœud de contrat ; les dirigeants sont les agents contractants de l'entreprise.

Pour mieux comprendre la théorie de l'agence nous devons la définir d'où le prochain point.

I.2.2 Définition du concept de la théorie d'agence

Coriat et Weinstein (1995) expliquent « qu'un comportement opportuniste consiste à rechercher son intérêt personnel en recourant à la ruse et à diverses formes de tricheries. L'opportunisme repose sur une révélation incomplète, déformée ou falsifiée de l'information par un agent (...) et donc sur l'existence d'une asymétrie d'information entre les auteurs ». Certains partenaires de l'entreprise (donneurs d'ordres, concurrents, salariés, consommateurs, banquiers) peuvent manquer d'expertise dans l'évaluation des informations publiées par les entreprises.

Par conséquent, il existe une asymétrie d'information favorable à l'apparition de comportements opportunistes de la part des dirigeants. Dans cette relation, la communication peut être considérée comme un coût de dédouanement supporté par l'agent pour témoigner de sa bonne foi au principal. L'objectif d'une telle stratégie est de convaincre les parties prenantes que l'entreprise s'est véritablement engagée dans une démarche de RSE. Cette quête de contrôle des zones d'incertitudes occupe une place centrale dans l'économie des coûts de transactions. Williamson (1985) pose deux hypothèses comportementales qui sont les fondements de cette théorie. La première, relative aux capacités cognitives des individus, est la principale de rationalité limitée. La seconde, relative au mode de recherche de l'avantage personnel, est l'opportunisme. L'incomplétude des contrats est la principale conséquence de la rationalité limitée des agents. Ces derniers ne peuvent pas anticiper le résultat de leur transaction (Coriat et weinstein, 1995) En effet ; le contrat ne peut contenir l'ensemble des obligations des agents pour toutes les situations éventuelles. Les agents vont donc tenter de réduire l'incertitude liée à la transaction. Le principal de transparence qui sous-tend toute démarche de certification représente donc un moyen de réduire l'incertitude.

Pour mieux appréhender ces deux concepts parties prenantes et théorie de l'agence nous devons passer à la section II qui parle du lien existant entre la prise en compte des attentes des employés et rentabilité financière (H1) dans un second temps les liens entre les mécanismes de gestion de la clientèle sur la profitabilité (H2).

SECTION II: RELATION ENTRE RSE ET PERFORMANCE FINANCIERE

La mise sur pied de politiques RSE revêt des enjeux qui se situent aussi bien au niveau opérationnel (court terme) qu'au niveau stratégique (long terme). Au niveau opérationnel, l'enjeu RSE dans une logique de performance financière se traduit en termes de couverture du risque de réputation. Tandis qu'au niveau stratégique, cet enjeu se traduit plutôt en termes de performances économique et financière (donc de création de valeur). Dans cette section, nous nous proposons de dégager les liens théoriques entre RSE et risque de réputation d'une part ; et d'autre part, entre RSE et performance financière et économique.

II.1 LIEN ENTRE LA PRISE EN COMPTE DES ATTENTES DES EMPLOYES ET LA RENTABILITE FINANCIERE

La mise en œuvre de la responsabilité sociétale au sein des entreprises génère des coûts supplémentaires. Dans cette perspective, rien aujourd'hui ne peut déterminer le type d'investissement RSE qu'il serait rationnel de réaliser. Cependant, Mc Williams A. et Siegel D. (2001) jettent les bases d'une RSE rationnelle basée sur la maximisation du profit à travers une série d'hypothèses en termes de coûts/avantages de la RSE. Mais, il est à noter que tout ceci se fait dans un objectif de rentabilité financière.

II.1.1 Le modèle « stakeholders value » comme une approche conciliante

Elle attire également l'attention sur les possibilités de transfert entre parties-prenantes. Ainsi, pour Igalens, J. et Gond J.P. (2003), la performance financière pour les actionnaires ne représente une véritable rentabilité financière que si elle ne se fait pas au détriment d'une autre catégorie de parties-prenantes. C'est le cas par exemple pour les salariés, les sous-traitants et les clients. Cette dernière remarque repose la question de la mesure de la performance en liaison avec le processus de création de valeur. Car, une mesure fondée exclusivement sur l'enrichissement peut entraîner une déincitation, un découragement voire même une frustration des salariés ; or, il est vraisemblable que ces derniers jouent un rôle déterminant dans la constitution du capital spécifique à l'origine même de la création de rentes. Cet aspect de la rentabilité financière a déjà été mis en exergue dans la conception pluraliste de la gouvernance d'entreprise. Outre les valeurs actionnariales, d'autres approches de la création de valeur ont également été proposées.

Cette hypothèse a trait à la théorie des parties prenantes selon laquelle la RSE aurait un impact positif sur la performance globale. En effet, la RSE est de répondre efficacement aux demandes des diverses parties prenantes. Ceci est de nature à regagner leur soutien et par conséquent, améliorer la rentabilité (Balabanis G., Phillips H.C. et Lyall J., 1998). C'est d'ailleurs le cas pour les clients, qui restent fidèles aux entreprises ayant fait preuve de bonnes pratiques de RSE. De plus, La **CNUCED** a recensé sept points essentiels correspondant aux différents gains possibles de l'entreprise qui s'engage dans une démarche sociétale. On y retrouve l'amélioration des résultats financiers, la réduction des coûts d'exploitation, l'amélioration de l'image et de la réputation, l'accroissement des ventes et la fidélisation de la clientèle, les gains de productivité et de qualité, l'aptitude à attirer et à retenir la main d'œuvre,

et le relâchement du contrôle administratif. Cette multiplicité des gains possibles entre RSE et performance globale a également été soulignée par Freeman R. E. (1984) qui voit en la RSE, un moyen de satisfaction des parties prenantes économiquement profitable. Dans le même ordre d'idées, Waddock S. et Graves S.B. (1997) montrent qu'un comportement social de l'entreprise contribue à sa rentabilité, et que l'inverse est aussi possible. Vue sous cet angle, la RSE se présente comme une contrainte de la performance financière. Pour leur part, Mc Williams A. et Siegel D. (2000) voient en la RSE, un outil stratégique qui permet aux entreprises de battre leurs concurrents. Maximiser ainsi leur profit, tel est également le point de vue de Etoundi G. (2010) qui analyse la RSE comme un facteur influençant positivement le management et la compétitivité des entreprises. Ainsi, Il existe une lignée de travaux qui confirme le lien positif entre les deux composantes. Les énumérer de manière exhaustive serait utopie. Allouch (2005) recense 82 recherches, 75 d'entre elles ont trouvé un lien positif, c'est le cas de Margolis, J.D. et Walsh J.P. (2003) qui ont dénombré confirmant ce lien positif. Mais, la question qui reste posée est celle du contexte dans lequel de telles études ont été réalisées. Car, le nombre d'étude positif aurait pu être encore plus conséquent dans un milieu géographique donné (Europe, USA ou Afrique du Nord et Afrique du Sud par exemple). Afin de se prémunir contre les risques de réputation, il conviendrait de mettre en place un système de gouvernance d'entreprise comportant une gestion anticipative des risques, une écoute des parties prenantes et une communication sans détours (Faverjon C. et Marion A., 2005). La gouvernance d'entreprise acquiert une vocation plus large. Hormis sa dimension traditionnelle couvrant l'ensemble des processus, lois et institutions influant la manière dont l'entreprise est dirigée, administrée et contrôlée, la gouvernance d'entreprise pourrait inclure également les relations entre les différents stakeholders. Comme souligne Charreaux G. (1997), les actionnaires, la direction et le conseil d'administration. Les autres parties prenantes incluent les employés, les fournisseurs, les clients, les banques et les autres prêteurs, l'environnement et la communauté au sens larges. Il devient ainsi aisé de distinguer deux modes de gouvernance dont le degré de prégnance varie selon qu'il s'agisse des sociétés cotées ou non cotées (Cornelius P, 2003). Le premier mode de gouvernance puise ses fondements dans la « **shareholder theory** ». Ce mode de gouvernance privilégie la création de valeur pour l'actionnaire.

Le second mode de gouvernance fonde ses principes dans la « **stakeholder theory** » et devrait contribuer à l'émergence d'une vision partenariale et coopérative favorisant l'ancrage des parties prenantes autour de l'entreprise.

II.1.2 L'approche de Johnson (2003) vers une causalité de RSE et la rentabilité financière

L'étude réalisée par Johnson (2003) démontre qu'une forte corrélation existe entre la satisfaction des employés et les consommateurs et rentabilité notamment pour l'entreprise opérant à certain niveau. Pour en arriver à ces conclusions, Johnson s'est appuyé sur les conclusions de Berman et al. (1999) qui identifient les variables 'employé' et 'consommateur' comme les variables les plus rentable ; les variables 'environnement' 'communauté' et 'diversité' ne semble pas avoir d'influence directe sur la rentabilité. Kotter et Heskett (1992) avaient par le passé des résultats confirmant la rentabilité des investissements visant à accroître la satisfaction des consommateurs et des employés. De plus, les entreprises qui se focalisent sur ces variables ont de meilleurs résultats que celles qui ne le font pas.

Johnson (2003) illustre ses hypothèses sur la satisfaction des employés en se servant des travaux de Becker et Gerhart (1996) identifiant deux catégories d'action de gestion des ressources humaines vectrice de rentabilité ; la première porte sur la promotion en interne et consiste à choisir les meilleurs éléments , à les former et à mettre en place un système de récompense et de promotion, la deuxième, consiste à attirer et conserver les meilleurs éléments en mettant en place des systèmes de garderies, des emplois de temps permettant la vies de famille, d'excellentes rémunération ainsi que des opportunités de carrières pour les femmes et des minorités.

II.2 RELATION ENTRE LES MECANISMES DE GESTION DE LA CLIENTELE ET LA PROFITABILITE

II.2.1 L'approche de Jensen et Mekling vers un lien de causalité entre RSE et client

La notion d'agence est définie par Jensen et Mekling, (1976) comme un contrat par lequel une personne appelée *principal* ou *mandant*, délègue à une autre personne appelée *agent* ou *mandataire* le pouvoir de prendre à sa place un certain nombre de décisions. Au-delà du risque de conflit d'intérêts qui existe entre les parties concernées (intérêt du mandant et intérêt du mandataire), l'information diffusée joue un rôle déterminant entre les acteurs. La relation d'agence peut être élargie à l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise ; dans ce cas les dirigeants sont des « agents » qui sont les seuls à être en relation avec les parties prenantes (Hill et Jones, 1992). Ainsi, pour assurer la pérennité de l'entreprise, les dirigeants doivent non seulement créer de la valeur pour les actionnaires, mais également pour toutes les

parties prenantes de telle sorte qu'aucune d'entre elles ne se sente défavorisée. Il existe alors une sorte de contrat social. Car dans cette approche, les parties prenantes influencent les décisions stratégiques des dirigeants et ceux-ci doivent leur rendre compte sur la façon dont ils assurent leurs attentes. Il existerait donc une asymétrie informationnelle latente qui est revisitée par la théorie des signaux.

En effet, la théorie des signaux se fonde sur l'hypothèse forte que les dirigeants d'une entreprise disposent d'une meilleure information que les investisseurs de cette entreprise. En d'autres termes, et selon Remaud H. (2001), les dirigeants sont mieux à même de prévoir les flux futurs de l'entreprise ; ils savent dans quel état de la nature l'entreprise se situe. Dans cette optique, tout signal, émis par les dirigeants d'une entreprise tendant à faire croire que les flux seront meilleurs que prévus ou que le risque sera moindre, permettra une création de valeur pour l'investisseur. Celui-ci sera donc toujours à la quête d'un signal lui permettant d'espérer une rentabilité supérieure ou un risque minime.

Cependant, pour que la signalisation soit crédible, le signal doit être accompagné par sa propre sanction s'il est biaisé afin de décourager la propension à l'émission de faux signaux. Ce qui n'était malheureusement pas le cas dans le début des années 2000. La théorie d'agence et la théorie des signaux nous permettent moins de cerner et comprendre la relation entre actionnaires et dirigeants d'une part, et entre entreprise et stakeholders d'autre part dans le processus de création de valeur. Toutefois, ces théories nous permettent moins de cerner le comportement des dirigeants dans le processus du choix de l'un ou l'autre modèle de financement. La majorité des études traitant de la rentabilité des investissements visant à améliorer la satisfaction du consommateur en améliorant notamment la qualité des produits et services, a démontré que les entreprises les plus réactives aux attentes des consommateurs sont aussi les plus rentables Johnson (2003).

II.2.2 La « Trade off hypothésis »

Cette hypothèse fait référence à la thèse classique de Friedman (1962,1970) selon laquelle la RSE est une charge que l'on doit veiller à éliminer dans une entreprise capitaliste. En d'autres termes, la RSE génère des coûts supplémentaires qui pourraient à terme détériorer la rentabilité financière. Un exemple révélateur de ce genre d'actions pourrait être une décision d'investissement dans l'acquisition d'équipement permettant de diminuer et contrôler la pollution que d'autres concurrents ne font pas. En se référant à la thèse des économistes

néoclassiques, en l'occurrence Friedman (1962, 1972). Ce genre d'investissement, même s'il génère des profits, ils sont de loin plus faibles que les charges engagées. D'où la réduction de la profitabilité, ce qui peut provoquer le mécontentement des actionnaires. Ce constat a été confirmé également par Aupperle et al. (1985), les auteurs concluent que les activités sociales tels que la donation aux charités, la protection de l'environnement et le développement des communautés dissipent plus des ressources et génèrent des coûts supplémentaires, ce qui désavantage l'entreprise par rapport à ses concurrents les moins engagés dans les actions sociales. Parallèlement, Balabanis, Hugh et Jonathan (1998) fournissent un argument qui remet en cause les avantages qu'une firme pourrait s'en procurer en étant socialement responsable. Les auteurs suggèrent que les investissements en RSE diminuent les fonds alloués pour d'autres activités économiquement plus profitables.

Ce chapitre en quête de sens de la relation entre la responsabilité sociale et la performance financière nous a permis non seulement d'appréhender les contours inhérents à la pratique de la responsabilité sociétale des entreprises, mais également d'envisager son implication dans la performance financière en vue de créer de la valeur au profit des différentes parties prenantes qui interagissent entre elles au sein de l'entreprise.

En définitive, les recherches dans cette première partie ont montré que la relation entre RSE et performance financière n'est pas absolue, elle doit prendre en considération le poids des éléments propres à chaque entreprise. Suite à cela nous passerons à une analyse empirique de la pratique de RSE sur la performance financière des entreprises agroalimentaires au Cameroun dans la ville de Douala et Yaoundé à cause de l'intensité de celles-ci dans ces deux villes.

**DEUXIEME PARTIE : EVALUATION EMPIRIQUE DE
L'INFLUENCE DE LA RSE SUR LA PERFORMANCE
FINANCIERE DES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRE
AU CAMEROUN**

De manière générale, les questions liées à la mesure de la performance ont été négligées par la littérature empirique sur le « faire ou faire faire » (Poppo et Zenger, 1998). Si l'étude du choix entre faire et faire connaître de nombreux développements théoriques, l'analyse empirique et dynamique de ce phénomène est restée assez marginale. Toutefois, la capacité d'une entreprise à responsabilité sociale à mesurer son niveau de performance devrait jouer un rôle non négligeable. Cette partie sera structurée en deux chapitres. Tout d'abord nous présenterons la choix méthodologique et démarche technique de l'étude (chapitre III) ensuite nous allons présenter, analyser et interpréter les résultats obtenus (chapitre IV).

CHAPITRE 3 : CHOIX METHODOLOGIQUE ET DEMARCHE TECHNIQUE DE L'ETUDE DE TERRAIN DE LA RSE SUR LA PERFORMANCE FINANCIERE DES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRE

Afin de donner une cohérence à notre recherche, il est nécessaire de combiner harmonieusement l'étude des aspects théoriques et les investigations pratiques observées sur le terrain. Pour ce faire, une approche méthodologique mérite d'être adoptée. En effet, selon Aissa (2001), « Une méthodologie de recherche prend naissance à partir d'un problème à résoudre ou à partir d'un mythe de compréhension et d'action.

Trois dimensions sont importantes lors de la conduite de la recherche : le statut philosophique du chercheur, l'objectif de la recherche et l'aspect technique du déroulement de la recherche ». Concrètement, il s'agira dans ce présent chapitre de s'attarder dans un premier temps, sur la démarche d'investigation, et dans un second temps, sur les outils d'analyse statistique.

SECTION I: LA POSTURE EPISTEMOLOGIQUE DE LA RECHERCHE ET LE CONTEXTE DE L'ETUDE

Dans cette première section il sera question de présenter le contexte de l'étude, c'est-à-dire les entreprises agroalimentaires. A la suite de cela va suivre la présentation de la posture épistémologique et de la méthodologie adoptée.

I.1 Présentation du cadre d'étude : les entreprises agroalimentaires au Cameroun

Le Cameroun recèle d'importantes ressources naturelles minières (pétrole, gaz naturel, bauxite, cobalt, nickel, fer) et agricoles (banane, cacao, café, thé, huile de palme, coton, bois). Avec une base agro-industrielle, une filière de transformation de bois de plus en plus intégrée, et une industrie de matériaux de construction (fer à béton, plastiques, ciment, peintures) et de biens de consommation (plastiques, savons, produits de beauté), le tissu industriel du Cameroun est le plus diversifié d'Afrique Centrale. Les industries sont implantées essentiellement sur les zones du littoral et du centre : Douala, Yaoundé. La plupart de ces entreprises travaillent exclusivement pour le marché intérieur ; les exportations manufacturières sont peu développées,

et représentent moins de 10% de l'ensemble des exportations. Les agro-industries sont le groupe le plus représentatif du secteur industriel camerounais avec plus de 40% de la valeur ajoutée industrielle. Dominant dans cette branche, l'industrie brassicole et d'eau minérale, l'industrie sucrière, l'industrie laitière, les huileries, la confiserie et la chocolaterie.

D'après la série des normes ISO 14 000 qui régissent le management du secteur Agroalimentaire (ISO 14001 management environnemental exigences et lignes directrices pour son utilisation parue en septembre 2015) constitue le référentiel de base pour la certification.

En effet, L'agroalimentaire est un secteur mitigé, entre agriculture et industrie, il comprend l'ensemble des entreprises du secteur primaire et secondaire qui participent à la production de produits alimentaires finis. Le secteur de l'agroalimentaire peut ainsi être défini en deux sous-ensembles :

- **L'agriculture**, qui élève les produits vivants, cultive les plantes et fruits, et les fournit à l'industrie agroalimentaires.

- **L'industrie agroalimentaire**, qui transforme des produits vivants élevés, des plantes et fruits cultivés en produits alimentaires finis, prêts à la consommation. Très hétérogène, ce secteur recouvre plusieurs familles d'activités, elles-mêmes subdivisées en de nombreux domaines. Trois activités sont qualifiées d'artisanales : la charcuterie, la boulangerie pâtisserie et la pâtisserie. Il existe aussi des filières beaucoup plus concentrées et automatisées telles que la sucrerie, la brasserie, l'huilerie, l'industrie laitière, la meunerie et les boissons. Ce secteur présente des capacités de développement énormes vu les potentialités agricoles et agroindustrielles du pays.

I.2 CONTRIBUTION DES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES CAMEROUNAIS A L'ECONOMIE ET CONTRAINTE DE DEVELOPPEMENT

L'Agroalimentaire a été reconnu au Cameroun comme niche de croissance par excellence à la faveur d'une réunion de concertation entre le ministre en charge de l'économie et le secteur privé, tenue le 29 février 2012 (NKAFU POLICY institute).

L'agriculture est l'un des secteurs clés et prioritaire de l'économie Camerounaise. Elle est le principal pourvoyeur d'emploi, puisqu'elle occupe près de 70% de la population active, contribue pour 42% au PIB et représente 51% des exportateurs (Cameroun-Report, 2014). Le potentiel agricole est très riche et diversifié en raison de sa situation géographique et climatique

du pays. Elle assure aussi un rôle irremplaçable dans la création de revenus dans les campagnes, pour les quelques deux millions de ménages agricoles recensés. Au début des années 90, l'agroalimentaire représentait plus de 40% de la population industrielle du Cameroun (CRETES, 1996). L'Agroalimentaire est l'un des secteurs dont le taux de transformation est de l'ordre de 80%. Cependant l'essor des entreprises agroalimentaires est limité par la qualité des produits délivrés par nos terres. Les livraisons étant irrégulières, sans traitement phytosanitaires et dont la qualité qui est encore remise en cause.

Le secteur Agroalimentaire du Cameroun qui constitue notre champ d'investigation présente pour la plupart des industries de transformation de produits de consommation. Malheureusement, il est très difficile de présenter un répertoire exhaustif des Entreprises évoluant dans ce secteur car bon nombres d'elles n'apparaissent ni dans le répertoire de la chambre de commerce des mines et de l'artisanat du Cameroun (CCIMA), ni dans l'annuaire du groupe inter-patronal du Cameroun (GICAM).

La différence se fait donc davantage par les services accompagnant le produit. Les entreprises agroalimentaires vont de la très petite entreprise (TPE) comme certaines unités artisanales de fabrication de fruit à des grandes entreprises telles que les Brasseries du Cameroun. Cependant, malgré la diversité de la production industrielle locale, la CCIMA a initié une classification des produits. Cette classification peut se résumer dans le tableau suivant

Tableau 2. Nomenclature des industries alimentaires du Cameroun :

<p>1-les industries de fabrication des boissons, alcool et tabac :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Brasseries ; - Vins - Distillation d'alcool et spiritueux ; - Jus de fruit ; - Eaux minérales ; - Tabac.
<p>2-industries de fabrication des produits laitiers et diététiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Laits concentrés ou en poudre - Yaourts et crèmes glacées - Aliments diététiques.
<p>3-industries de fabrication de l'huile de cuisine (huileries)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Huile de table - Huiles de palme raffinées
<p>4-industries culinaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cubes et bouillons - Pâtes alimentaires - Vinaigres, levures et confitures

5 -industries sucriers : - Le sucre
6 -industries de chocolateries, confiseries et biscuiteries
7 -industries de charcuteries
8 -industries meunières (farine)

Source : Direction des statistiques et de la Comptabilité Nationale (DSCN), juin 20

I.3 Positionnement épistémologique de la recherche

L'épistémologie est « l'étude critique de la connaissance, de ses fondements, de ses principes, de ses méthodes, de ses conclusions et des conditions d'admissibilité de ses propositions » (Legendre, 1993). Pour Thiétart et *al.*, (2007), on distingue trois paradigmes épistémologiques reconnus qui servent de repère dans les Sciences de Gestion. Il nous convient à ce niveau de passer en revue les différents paradigmes et leurs modes de raisonnements afin de dégager le nôtre.

I.3.1 Le positivisme

Il est établi sur le principe ontologique proposé par Le Moigne (1990). Ce principe propose que la science dispose d'un critère de vérité, et a pour but de découvrir la vérité en décrivant la réalité. Le positivisme pose l'existence d'une réalité indépendante de la perception du chercheur, que ce dernier peut chercher à connaître, mais par laquelle il ne sera pas affecté et qu'il n'affectera pas lui-même, le principe d'objectivité de Le Moigne (1990).

Ce principe propose que la science dispose d'un critère de vérité, et a pour but le positionnement positiviste considère que le monde est rationnel, et pour cette raison, il fonctionne à travers des relations de causes à effets. Une meilleure compréhension de ce fonctionnement impose aux chercheurs de découvrir ces liens de causalités (Popper, 1999). Le positivisme retient dès lors trois critères de validité : Vérifiabilité, Confirmabilité, et Réfutabilité (Girod-Séville et Perret, 1999) :

- La vérifiabilité : il s'agit de s'assurer de pouvoir procéder au test empirique de toute assertion (Chalmers, 1987) ;

- La confirmabilité : il s'agit de l'introduction de la logique probabiliste au secours du principe de vérifiabilité, si l'on ne peut s'assurer que les généralisations émanant des tests empiriques sont forcément vraies, à tout le moins, il est possible de dire qu'elles sont probablement vraies ;

- La réfutabilité : il s'agit de postuler qu'une théorie sera provisoirement vraie du moment qu'elle n'est pas réfutée (Popper, 1973).

I.3.2 L'interprétativisme

Il est établi sur l'hypothèse phénoménologique qui oppose l'hypothèse ontologique pour qui la réalité n'est « jamais indépendante de l'esprit, de la conscience de celui qui l'observe ou l'expérimente » (Girod-Séville et Perret, 1999, p. 19). La réalité est socialement construite par les actions et pensées des individus qui y participent en fonction de leurs finalités (Berger et Luckmann, 1966).

I.3.3 Choix méthodologiques de la recherche

Il s'agit ici de présenter les différents choix possibles en termes de démarche de la recherche. Ce choix dépend du positionnement épistémologique choisi. D'après Charreire et Durieux (2007), on distingue l'induction, l'abduction, la déduction.

I.3.3.1 La démarche déductive

Une position déductive qui est préconisée lorsque l'on cherche à décrire et à expliquer les causes d'un phénomène, en vue de prévoir les suites et conséquences de ce même phénomène (Evrard et *al.*, 2009). Permettant de faire une démonstration, elle se distingue par le fait que, si les hypothèses initialement formulées sont considérées comme des idées vraies dans ce contexte précis et à ce moment donné. L'objectif étant de pouvoir émettre un avis en confirmant ou en infirmant la proposition ou soupçon formulée au préalable (Wacheux, 1996).

La méthode quantitative choisie nous amène à adopter une position déductive qui est préconisée lorsque l'on cherche à décrire et à expliquer les causes d'un phénomène, en vue de prévoir les suites et conséquences de ce même phénomène (Evrard et *al.*, 2009).

I.3.3.2 Orientation méthodologique adoptée

Pour Gavard-Perret et *al.*, (2009), la méthodologie est le cadre qui favorise la constitution des connaissances. La méthode scientifique qui favorise en général l'obtention des données crédibles en rapport avec l'élément objet de l'investigation et le problème principal, revient à élaborer des outils et techniques de recherche. Le chercheur se livre à un exercice assez complexe, prendre position par rapport à une méthode de recherche lui permettant de recueillir et procéder à l'analyse des données (Baumard et Ibert, 2007). Deux méthodes s'offrent ainsi à nous : la méthode qualitative et la méthode quantitative.

Grawitz (2001) fait une distinction entre la méthode dite quantitative et celle dite qualitative. Pour Huberman et Miles (2003), le qualitatif s'arborent à partir des mots tandis que le quantitatif s'arborent au travers des chiffres. Toutefois, cette différenciation est relative, car la recherche qualitative peut contenir des informations ou des éléments quantitatifs. La dimension quantitative c'est une méthode de collecte de données scientifique visant à expliciter

des phénomènes observables. Pour faire une recherche il est possible d'effectuer plusieurs méthodes mais celle quantitative est la plus fréquente. Convenable surtout pour la collecte des données d'un grand nombre de répondants, l'objectif final consiste à donner un jugement sur l'importance de l'hypothèse initialement formulée qui a la possibilité d'être énoncée de façon observable (Charraire et Durieux, 2007) et ne pas être un lien construit à travers des préjugés de la société (Thiétart, 1999).

Il a été souligné que la méthodologie ne représente qu'une des composantes de l'épistémologie (Gavard-Perret et al., 2012). Ainsi, le cadre épistémologique, justifié précédemment, « la posture positiviste », nous amène à choisir un cadre méthodologique influencé par plusieurs éléments comme l'indique la littérature. Selon Mbengue et Vandangeon-Derumez (1999), ces éléments sont : la nature de l'étude et des variables de mesures (qualitatives, quantitatives) ; l'état de l'art dans le domaine ; les objectifs de la recherche ; les contraintes de temps et de budget qui sont allouées à l'étude.

En effet, les techniques quantitatives, étant trop souvent associées au paradigme épistémologique positiviste, sont adoptées à notre travail, parce qu'elles permettent le recueil d'une quantité élevée de données quantifiables auprès d'un nombre élevé d'individus pour réaliser les objectifs prédéfinis de la recherche et confirmer les hypothèses formulées.

I.3.3.3 Stratégie de recherche retenue.

La stratégie de recherche ainsi privilégiée est une enquête en coupe instantanée auprès des individus ayant accès à des informations sur la pratique de la responsabilité sociale et performance financière des entreprises agroalimentaires au Cameroun. Ici une approche corrélationnelles-explicatives est retenue dans la mesure où on tente de déterminer à quel degré une relation existe entre deux ou plusieurs variables.

Cela est dû au fait que nous partons d'une hypothèse principale et à cette hypothèse principale sont associées des hypothèses secondaires. Il s'agira également d'utiliser l'économétrie qui est une branche de la science économique consistant à vérifier les hypothèses à partir des données chiffrées tirées de la réalité dans le but de mieux étayer notre recherche de relation ou de liaison.

I.3.4 Choix et justification des outils d'enquêtes.

Des différentes méthodes de collecte des données, le chercheur peut choisir l'une d'entre elles ou opter pour une combinaison de plusieurs méthodes. Nous avons dans le cadre de notre recherche opté pour l'utilisation de deux méthodes : la recherche documentaire et le questionnaire.

➤ La recherche documentaire

Comme son nom l'indique, cette méthode de pré-enquête consiste à répertorier et à consulter des documents, les plus spécifiques et les plus spécialisés possibles sur le sujet de la recherche. On utilisera donc les registres, rapports, séries statistiques, manuels, thèses. etc. et même, s'il en existe, des documents audio-visuels, afin d'en savoir le plus que l'on peut, à l'avance, sur le problème traité ou sur des problèmes identiques, similaires. Notre recherche documentaire s'est faite à travers la consultation des ouvrages (généraux, spécialisés et académiques) dans les bibliothèques.

➤ **Le questionnaire**

Dans le cadre de notre recherche, notre choix s'est porté sur enquête par sondage. C'est la démarche la plus utilisée en recherche en Sciences de Gestion, où les informations sont récoltées par l'intermédiaire d'un questionnaire proposé à des personnes (Astous, 1995). Cette technique a été sélectionnée puisque l'objectif de notre recherche est de découvrir les relations d'associations entre certaines variables des RSE et leur acceptation et application par les dirigeants et les salariés.

I.3.5 Le processus d'échantillonnage : l'accès au terrain

Les méthodes d'échantillonnage consistent à construire un échantillon d'une population mère afin d'en estimer les caractéristiques et opinions. On distingue 2 catégories de méthodes d'échantillonnage : les méthodes probabilistes et les méthodes non probabilistes (dites également empiriques), nous avons opté pour la technique non probabiliste s'appuyant sur le principe du choix raisonné.

✚ **Echantillonnage non probabiliste ou empirique** : Elles reposent sur une sélection raisonnée des unités de sondage le tirage au sort des unités ne se fait plus au hasard mais de façon empirique (expérimental). En effet La constitution de l'échantillon essaye de reproduire les caractéristiques de la population mère. Ces méthodes sont de plus en plus utilisées car elles ont le mérite d'être moins coûteuses. On distingue deux méthodes. La Méthode des quotas (la plus utilisée) et la Méthodes des itinéraires.

✚ **Définitions des sondages par choix raisonné**

Une méthode d'échantillonnage raisonnée est une méthode de sélection d'un échantillon par laquelle la représentativité de l'échantillon est assurée par une démarche raisonnée. La méthode d'échantillonnage raisonnée la plus utilisée et la plus connue est la méthode des quotas. Une méthode d'échantillonnage raisonnée est une alternative à une méthode probabiliste.

I.3.5.1 Description de l'instrument de collecte des données

L'instrument de mesure qui a été utilisé dans le cadre de cette recherche est le questionnaire qui a été adressé aux individus ayant accès à des informations sur la pratique de la responsabilité sociale au sein des entreprises agroalimentaires au Cameroun rencontrés dans la ville de Douala et de Yaoundé. Nous avons remis personnellement le questionnaire aux répondants/répondantes afin de pouvoir éclaircir avec eux certains éléments qui pouvaient leur sembler obscurs, mais aussi et surtout pour les rassurer quant à l'usage de l'information demandée.

Ce questionnaire a été élaboré sur la base de la littérature proposée au chapitre précédent ; nous avons, durant l'élaboration du questionnaire eu recours régulièrement, à notre directeur de recherche qui a régulièrement orienté la façon de poser les questions, les détails des différentes étapes qui ont ponctuée l'élaboration du questionnaire se trouvent dans la prochaine section relative à la phase d'élaboration du questionnaire.

I.3.5.2 La population de l'étude ou population mère.

D'après le dictionnaire universel, (1998 : 954), la population est « l'ensemble des membres d'une classe, d'une catégorie sociale particulière ». Dans le cadre de notre étude, nous définissons la population de l'étude comme l'ensemble des sujets auxquels le chercheur va s'intéresser au cours de ses investigations. Nous distinguons la population cible et la population accessible.

➤ La population cible

La population cible est celle sur laquelle les résultats de la recherche peuvent être généralisée. Dans cette étude, elle est constituée de l'ensemble des entreprises agroalimentaires au Cameroun.

➤ La population accessible

Elle est une partie de la population cible sur laquelle le chercheur réalise ses investigations, il s'agit ici des individus ayant accès à des informations sur la pratique de la responsabilité sociale rencontré au sein des entreprises agroalimentaires au Cameroun.

➤ L'échantillon

Dans le cadre d'une étude, il est rarement possible d'interroger toute la population cible. D'où la nécessité de constituer un échantillon, tiré de manière représentative de la population cible. Un échantillon est dit représentatif lorsqu'il est en tout point semblable à la population cible, c'est-à-dire, possédant les mêmes caractéristiques que la population d'où il est tiré. La taille de l'échantillon est utile pour une certaine précision et une fiabilité des résultats. A cet effet 47

questionnaires ont été administrés dans les entreprises de la ville de Douala et Yaoundé pour un retour de 40 questionnaires et un non-retour de 7 questionnaires

Notre échantillon est constitué de quarante (40) entreprises agroalimentaires au Cameroun.

Tableau 3. la forme Juridique de votre entreprise

	Effectif	Pourcentage
SA	1	2,5
SARL	22	55,0
SNC	11	27,5
SCS	6	15,0
Total	40	100,0

Source : Nos résultats

L'échantillon montre une prédominance des SARL (55%), suivi de la SNC (27,7%), suivi de la SCS (15%). Cette répartition confirme l'idée selon laquelle le statut juridique le plus prisé par les entreprises agroalimentaires Camerounaises est celui de la SARL.

SECTION II: DEFINITION DES VARIABLE, PRESENTATION DU, TEST DES HYPOTHESES ET DE LA STATISTIQUE UTILISE AINSI QUE DU LOGICIEL UTILISE.

Nous allons définir nos variables, puis présenter le logiciel et les tests d'hypothèses de notre recherche

II.1 La méthode d'analyse des données

Le dépouillement du questionnaire se fera à l'aide du logiciel SPSS.20 (Statistical Package for the Social Sciences), suivi de l'analyse descriptive à travers les graphiques grâce au logiciel EXCEL pour décrire la population échantillonnée, l'analyse factorielle pour révéler les interrelations entre caractères et proposer une structure de la population, ensuite la vérification du lien entre les variables se fera grâce au modèle de régression linéaire multiple.

II.1.1 Analyse uni variée et bi variée de données collectées sur le terrain

Il est question de présenter ici l'analyse uni variée qui utilise prioritairement la statistique descriptive et l'analyse bi variée qui fait usage de la statistique descriptive par les tableaux croisés.

II.2 Analyse factorielle.

On présentera ici la définition de l'analyse factorielle, but des analyses factorielles, principe de l'analyse factorielle, type de questions auxquelles l'analyse factorielle permet de répondre, les étapes d'une analyse factorielle.

II.2.1 Définition.

La méthode de l'analyse factorielle date du début du 20^{ème} siècle (Spearman, 1904) et a connu de nombreux développements, plusieurs méthodes de calcul ayant été proposées. Si cette méthode a d'abord été utilisée par les psychométriciens, son champ d'application s'est peu à peu étendu à de nombreux autres domaines, par exemple en géologie, médecine, finance. On distingue aujourd'hui deux grands types d'analyse factorielle :

- ✓ L'analyse factorielle exploratoire (en anglais, exploratory factor analysis ou EFA)
- ✓ L'analyse factorielle confirmatoire (en anglais, confirmatory factor analysis ou CFA)

II.2.2 L'analyse en composante principale et la méthode des scores

L'ACP permet de confirmer l'unidimensionnalité d'un item ou alors permet de révéler ses dimensions cachées. Le but de cette analyse est de résumer le maximum d'informations possibles, en perdant le moins possible pour faciliter l'interprétation d'un grand nombre de données initiales et donner plus de sens aux données réduites. Si l'ACP révèle les dimensions Cachées du phénomène, il faut interpréter et donner un nom à chacune des dimensions.

II.2.3 Analyse des outils de mesure et description de l'échantillon

Le coefficient alpha de Cronbach, parfois appelé simplement coefficient Alpha et noté α , est une statistique utilisée notamment en psychométrie pour mesurer la cohérence interne (ou la fiabilité) des questions posées lors d'un test (les réponses aux questions portant sur le même sujet devant être corrélées). Sa valeur s'établit entre 0 et 1, étant considérée comme "acceptable" à partir de 0,7.

➤ Analyse de la validité et de la fiabilité des facteurs identifiés

Il est question de la définition du test ou mesure de Kaiser-Meyer-Olkin (KMO), de la Présentation de la Mesure de Kaiser-Meyer-Olkin (KMO) de parler du test de sphéricité de Bartlett

- Le test ou mesure de Kaiser-Meyer-Olkin (KMO)

Définition : Le test de Kaiser-Meyer-Olkin (KMO) est un indice d'adéquation de la solution factorielle qui indique dans quelle mesure les variables retenues représente un ensemble cohérent et qui permet de constituer alors une mesure adéquate du concept. En règle générale,

une valeur de test du KMO inférieure à 0,5 est considérée comme inacceptable (>0,60 = médiocre ; > 0,70 = moyen et >0,80 = méritoire).

- **Le test de sphéricité de Bartlett**

Cette mesure indique si la matrice de corrélation est une matrice identité à l'intérieur de laquelle toutes les corrélations sont égales à zéro. Nous espérons que le test soit significatif ($p < 0,05$) pour que nous puissions rejeter l'hypothèse nulle voulant qu'il s'agisse d'une matrice identité qui signifie que toutes les variables sont parfaitement indépendantes les unes des autres.

II.2.3.1 Récapitulatifs sur les critères méthodologiques pratiques et concrets de manipulation et du choix des instruments de mesure dans une analyse factorielle.

Il s'agit de présenter le choix du type d'analyse factorielle à réaliser, L'analyse de la qualité de la représentation des variables, L'analyse de la variance expliquée des facteurs, L'analyse des corrélations entre les variables et les axes.

- **Le choix du type d'analyse factorielle à réaliser**

Généralement, l'analyse factorielle peut être réalisée avec ou sans rotation. Cela revient à se demander si l'échelle est multidimensionnelle ou unidimensionnelle. Si la théorie stipule que le construit est unidimensionnel, on réalise aucune rotation. Dans le cas contraire, deux types de rotation peuvent être envisagés : la rotation orthogonale (Varimax, ou Quartimax et Equamax) ou la rotation oblique (Oblimin ou Promax). Théoriquement, les échelles utilisées dans cette recherche sont justement multidimensionnelles. Pour cette raison, nous avons procédé à des analyses factorielles avec rotation orthogonale varimax dans l'intérêt de faciliter l'interprétation des facteurs.

Tableau 4. Règles de décision pour la rotation de l'analyse factorielle.

Statut théorique du Construit	Choix de l'analyse factorielle
Unidimensionnel	Analyse factorielle sans rotation
Multidimensionnel	Analyse factorielle avec rotation orthogonale (Corrélation entre les axes < 0,3) Analyse factorielle avec rotation oblique (Corrélation entre les axes > 0,3)

Source : Rolland (2003).

- **L'analyse de la qualité de la représentation des variables**

Elle permet en réalité de mesurer le pourcentage de variance expliquée par les variables sur la ou les dimensions extraites. Le résultat de cette analyse permet de savoir si les items sont bien représentés par la ou les dimensions du construit

Tableau 5. Interprétation de la qualité de représentation des variables

% de la variance expliquée par chaque variable	Interprétation des résultats
Si $> 0,5$	Bonne qualité de représentation de la variable
Si $< 0,5$	Mauvaise qualité de représentation de la variable. Variable exclue et nouvelle analyse factorielle réalisée

Source : Rolland (2003).

➤ **L'analyse de la variance expliquée des facteurs**

Le pourcentage de la variance expliquée par chaque facteur et en cumule permet de répondre à la question suivante : les axes résumant-ils bien l'information ? Pour déterminer le nombre de facteurs à retenir, nous avons procédé à une analyse des valeurs propres. Seuls les facteurs ayant des valeurs propres supérieures à 1 ont été retenus. Nous nous sommes également servis du pourcentage de variance expliquée cumulée des facteurs. Les facteurs retenus doivent expliquer au moins 60% de la variance (Malhotra et al., 2007).

Tableau 6. : Interprétation de la variance expliquée des facteurs

% de la variance expliquée par les facteurs	Interprétation des résultats
Si valeur propre > 1	La valeur propre représente le % de variance expliquée par chaque facteur, le facteur est retenu quand sa valeur propre est > 1 (règle de Kaiser)
Si variance cumulée $> 60\%$	Les axes retenus doivent expliquer plus de 60% de la variance (Malhotra et al., 2007)

Source : Malhotra et al. (2007).

➤ **L'analyse des corrélations entre les variables et les axes**

Il s'agit ici de répondre à la question suivante : les items contribuent-ils à une explication correcte de l'axe ou des axes ? Cela revient à procéder à l'analyse de la corrélation entre les variables et les axes.

Tableau 7. L'analyse factorielle.

Type d'analyse factorielle	Matrice	Règles de décision
Analyse sans rotation	Matrice des composantes	Corrélation $> 0,5$
Analyse avec rotation orthogonale ou oblique Rotation varimax Rotation oblimin	Matrice des types	Corrélation $> 0,5$ Différence de contribution entre l'axe principal et un autre axe $> 0,3$

Source : Rolland (2003).

II.2.4 Analyse des relations causales par la régression linéaire.

Il est question ici de présenter la définition des variables, des hypothèses et de la statistique utilisée et présentation du logiciel utilisée, Analyse multi varié ou Statistique

d'estimation, présentation et spécification du modèle retenu pour notre recherche, Type et explication des tests utilisés dans cette recherche, l'interprétation du test de régression multiple, les logiciels utilisés dans notre recherche.

II.2.4.1 Identification des variables et des hypothèses

Il est question ici de rapprocher chaque variable indépendante avec l'hypothèse qui la soutient.

Tableau 8. Identification des variables.

HYPOTHESES	TYPES DE VARIABLES	
	Variables indépendantes	Variable dépendante
La prise en compte des attentes des employés contribuent à la rentabilité financière des entreprises agroalimentaires	La prise en compte des attentes des employés	la performance financière des entreprises agroalimentaires
Les mécanismes de gestion de la clientèle influencent la profitabilité des entreprises agroalimentaires.	les mécanismes de gestion de la clientèle	

Source : auteur de la recherche.

II.2.4.2 Mesure des variables ou Caractéristique des variables

Parmi les étapes suivies par le chercheur tout long de son travail, l'opérationnalisation des concepts joue un rôle très important. Un concept est par nature une notion abstraite définie par le chercheur pour l'aider dans la construction de la connaissance. Ainsi, pour aboutir à des meilleurs résultats chaque concept impliqué dans une hypothèse doit être parfaitement défini, compris et bien opérationnalisé par le chercheur.

Opérationnaliser un concept signifie alors trouver ses différents indicateurs de mesure. Autrement dit, il s'agit de déterminer la nature des données à collecter ; de passer du concept à la variable proprement dit et de la variable aux données à mesure. La mesure des variables est une phase importante du processus de recherche, puisque l'enjeu est de construire des mesures de variables fiables et valides. Les concepts que nous avons utilisés comportent des aspects non directement mesurables.

Il faut donc trouver des dimensions révélatrices de chacun d'eux. La mesure des variables est indispensable à toute recherche car elle permet de percevoir ce qui n'est pas directement appréhendé.

II.2.4.3 Choix de l'échelle de mesure de notre recherche

Mesurer ou opérationnaliser une variable consiste à définir les indicateurs ou items de mesure et choisir des différentes modalités d'un attribut dans la réalité étudiée. Les modalistes correspondent ici aux échelles qui permettent d'évaluer l'indicateur. Il s'agit ici de présenter de façon simple l'usage des données recueillis sur le terrain dans notre recherche ainsi que son échelle de mesure.

➤ **Présentation sommaire du niveau de mesure des échelles**

Pour toutes les échelles, on peut trouver le niveau de mesure. Il y en a quatre principales qui sont : nominale ; ordinale, intervalle, rapport. Le niveau de mesure de données qualitatives est une échelle nominale ou ordinale, les données quantitatives, pour leur part, ont un niveau de mesure d'intervalle ou de rapport.

➤ **Échelle ordinale**

Cette échelle possède deux propriétés : l'identification et l'ordonnement. Il est toujours possible pour cette échelle d'établir le rang des modalités. Les modalités qui composent une échelle ordinale sont munies d'une structure d'ordre établie en fonction d'un critère donné. Par exemple, sur une échelle de satisfaction sémantique en 5 points, les chiffres 1 à 5 n'ont aucune autre signification que d'indiquer un rang. Pour son traitement statistique descriptif elle fait usage de la Fréquence et de la médiane or par définition l'échelle de LIKERT est ordinale.

Tableau 9. usage des données recueillis sur le terrain dans notre recherche.

Nom de la variable	manipulation dans notre recherche	échelle de mesure du logiciel
variables dépendantes		
la performance financière (rentabilité financière, profitabilité) des entreprises agroalimentaires au Cameroun	variables codées au niveau du questionnaire afin d'être exploitables informatiquement pour l'analyse statistique.	Ordinale
Variabes indépendantes		
volet social	variables codées au niveau du questionnaire afin d'être exploitables informatiquement pour l'analyse statistique.	Ordinale
volet environnement	variables codées au niveau du questionnaire afin d'être exploitables informatiquement pour l'analyse statistique.	Ordinale

Source : auteur inspiré des documents issus du site <http://www.spss.com>

II.2.4.4 Analyse multi varié ou Statistique d'estimation

Nous allons également dans le cadre de notre travail utilisées quelques outils de l'économétrie qui est une branche de la science économique consistant à vérifier les hypothèses à partir des données chiffrées tirées de la réalité dans le but de mieux étayer notre recherche de relation ou de liaison

➤ Buts et caractéristiques du Modèle de Régression

Généralement, la régression a pour but de fournir des informations sur l'effet que peut avoir une variable indépendante ou explicative sur une variable dépendante ou à expliquer. L'intérêt pour les modèles de régression est important dans la mesure où ceux-ci constituent un approfondissement pour les modèles d'analyse bivariée qui restent la plupart du temps de nature descriptive. Cette étape descriptive est néanmoins nécessaire avant d'effectuer des analyses de régression, qui eux sont de nature explicative, puisqu'elle permet de repérer les premières associations entre les variables.

Selon la nature des variables, la régression peut prendre deux formes : linéaire ou non linéaire. La régression linéaire est adaptée à des variables continues, alors que le modèle de régression non-linéaire concerne plutôt des variables non-continues. Le modèle de régression linéaire est sans doute le plus connu et le plus utilisé par la recherche en sciences de gestion. Ce succès relève de la simplicité de son utilisation ainsi qu'il offre des possibilités de prévision. Toutefois pour son application, la régression linéaire suppose quelques conditions contraignantes (Evrard et al, 2003).

Il s'agit en premier de la nature des variables qui doivent être quantitatives ou métriques, c'est-à-dire mesurée sur des échelles de proportion ou d'intervalle. Cette première condition constitue un obstacle devant les recherches en sciences de gestion qui disposent dans la majorité des cas de données qualitatives.

La seconde condition concerne l'indépendance des variables explicatives. Cette condition signifie qu'aucune association ne doit exister entre les variables explicatives. Dit autrement, le coefficient de corrélation entre deux ou plusieurs variables indépendantes doit être nul ou très faible, sinon, le cas contraire, il y a un problème de colinéarité.

Enfin, une troisième condition est également importante à mentionner. Elle s'apparente aux erreurs ou résidus. Ces derniers doivent être distribués selon une loi normale de moyenne 0 et de variance constante. Les erreurs doivent également être indépendants des variables explicatives.

➤ **Modélisation et Régression Linéaire**

Pour étudier un phénomène économique, on essaie de représenter celui-ci par le comportement d'une variable, cette variable économique pouvant dépendre elle-même d'autres variables que l'on relie entre elles par une relation mathématique.

• **Présentation et spécification du modèle retenu pour notre recherche**

Il est question ici de définir le modèle de régression linéaire multiple, les hypothèses du modèle linéaire multiple, le rôle du terme aléatoire, de l'écriture économétrique du modèle de régression multiple.

Modèle de Régression Linéaire Multiple

Le modèle de régression multiple est une extension du modèle de régression simple (ou une variable endogène est expliquée par une variable exogène) le modèle de régression multiple est une généralisation du modèle de régression linéaires dans lequel figurent plusieurs variables explicatives. Par construction le modèle est linéaires en X avec X la matrice formée de n lignes et $k+1$ colonnes (k étant le nombre de variable explicatives réelles c'est à dire constante exclue), et nous distinguons les hypothèses stochastiques (liée à l'erreur) des hypothèses structurelles.

• **Ecriture économétrique des modèles fondamentaux de régression multiple**

Dans le cadre de notre recherche notre variable dépendante sera «la performance financière (rentabilité financière, profitabilité) des entreprises agroalimentaires au Cameroun» et le modèle sera donné par $Y_i = f(X_{1i}, X_{2i})$ et l'équation sera sous la forme $Y_i = \beta_1 X_{1i} + \beta_2 X_{2i} + \varepsilon_i$

Y_i = la variable expliquée « la performance financière (rentabilité financière, profitabilité) des entreprises agroalimentaires au Cameroun. »

X_{1i} = la variable explicative « volet social »

X_{2i} = la variable explicative « volet environnement »

Ici on aura β_1 = le coefficient de régression de la variable X_{1i}

β_2 = le coefficient de régression de la variable X_{2i}

ε_i = le résidu i = indice de l'acteur ($i=1 \dots n$).

• **Type et explication des tests utilisés dans cette recherche**

Il est question ici de présenter le Test de student pour la significativité individuelle et le Test de fisher pour la significativité globale modèle linéaire multiple

➤ **L'interprétation du test de régression multiple**

L'interprétation du test de régression multiple se fait à trois niveaux : l'intensité de la relation entre les deux variables qui sont calculées grâce au coefficient de corrélation r , la significativité de la liaison et la qualité de l'ajustement du modèle qui s'apprécie à travers le coefficient r , ainsi que le test F de Fisher, et enfin, l'examen des résidus pour traduire la précision du modèle. Il convient de préciser que le coefficient de détermination linéaire R^2 est le principal indicateur de la qualité de la régression.

➤ **Critères d'interprétations de la régression multiple.**

Il est question ici de l'évaluation globale du modèle, de l'évaluation de la pertinence du modèle, de l'évaluation de la qualité de l'ajustement des données au modèle de régression et enfin d'évaluer la variabilité expliquée du modèle de régression.

1- Évaluation globale du modèle

- ✓ Au niveau du tableau d'analyse de la variance (ANOVA), si $\text{Sig} < 0,05$ alors cela signifie que globalement la relation statistique entre la variable indépendante et la variable dépendante est dite significative
- ✓ Au niveau du tableau d'analyse de la variance (ANOVA), si $\text{Sig} > 0,05$ cela signifie globalement que la relation statistique entre la variable indépendante et la variable dépendante est dite non significative

2- Évaluation de la pertinence du modèle

- ✓ Si $\text{Sig} < 0,05$ la relation statistique entre la variable indépendante et la variable dépendante est dite significative
- ✓ Si $\text{Sig} > 0,05$ la relation statistique entre la variable indépendante et la variable dépendante est dite non significative

3- Evaluation de la qualité de l'ajustement des données au modèle de régression

Cette évaluation se fait à partir de la valeur de R^2 appelée encore R-deux dans le tableau SPSS et connue en langage économétrique sous le nom de coefficient de détermination. En effet, R-deux explique le pourcentage de la relation entre la variable indépendante et la variable dépendante.

- ✓ Si $R^2 > 0,75$ le pourcentage d'existence de la liaison (relation) entre la variable dépendante et la variable indépendante est dite forte
- ✓ Si $R^2 < 0,75$ le pourcentage d'existence de la liaison (relation) entre la variable dépendante et la variable indépendante est dite faible

Evaluation de la variabilité expliquée du modèle de régression

- ✓ Si $\beta < 0$ la régression linéaire est dite négative
- ✓ Si $\beta > 0$ la régression linéaire est dite positive
- ✓

En définitive, voilà résumé ci-dessus la méthodologie que nous allons utiliser pour l'obtention des résultats de notre étude, nous allons de ce fait dans le chapitre suivant faire la présentation et à l'analyse des résultats.

CHAPITRE 4 : PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS DE L'ETUDE DE TERRAIN DE LA RSE SUR LA PERFORMANCE FINANCIERE DES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES AU CAMEROUN.

l'interprétation est l'action d'expliquer une données recueillit à partir d'un phénomène, une situation, ou une expérience, ce chapitre a pour objectif de présenter les résultats obtenus afin de répondre à notre question de recherche portant sur l'influence de la pratique de responsabilité sociale sur la performance financière des entreprises agroalimentaire au Cameroun, Pour les calculs et les traitements statistiques, nous avons utilisé le logiciel SPSS.20 et cette partie se compose de plusieurs sous parties :

Nous exposerons nos analyses descriptives sur identification du répondant ; ensuite, nous présenterons des tests d'alpha de cronbach, de Kaiser-Meyer-Olkin (KMO) et de sphéricité de Barlett pour ensuite basculer vers nos analyses des composants principales. Ceci nous permettra de trouver des facteurs principaux de nos items et de tester la validité de nos échelles de recherche.

SECTION I: PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATIONS DES RESULTATS

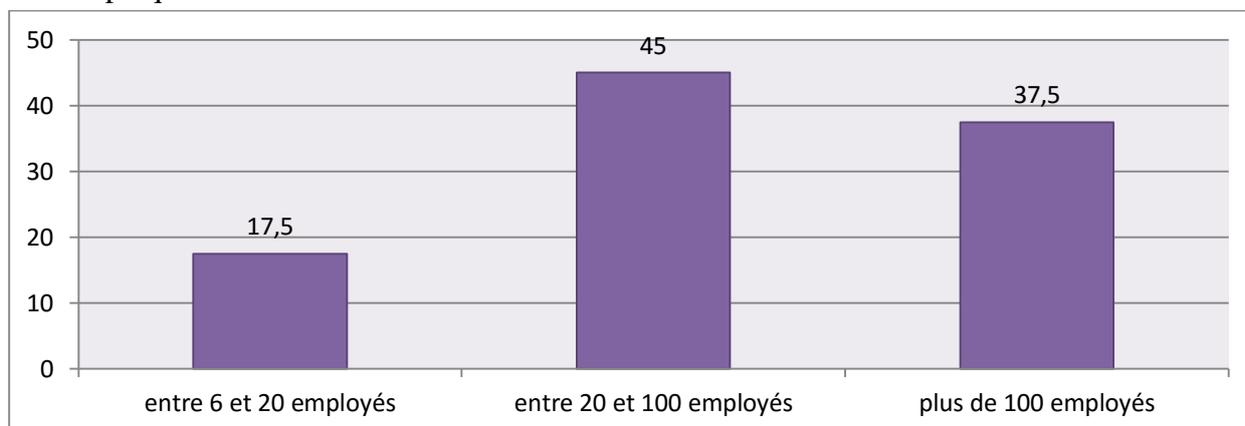
Il sera question ici de présenter, d'analyser et d'interpréter des résultats de l'étude quantitative notamment en faisant ressortir une analyse descriptive, une étude de l'homogénéité des échelles, de présenter les résultats de l'analyse des échelles de mesure, de présenter les résultats de l'analyse factorielle, de présenter les résultats de l'analyse des relations causales par la régression linéaire.

I.1 ANALYSES DESCRIPTIVES SUR LE QUESTIONNAIRE DE L'ETUDE.

Dans cette partie nous parlerons de la taille de la répartition. Cette répartition se fera en deux étapes : d'abord une analyse fonction du nombre d'employés puis une classification de ces entreprises selon le chiffre d'affaires.

Dans quelle tranche se situe l'effectif de votre entreprise

Graphique 1. : tranche se situe l'effectif

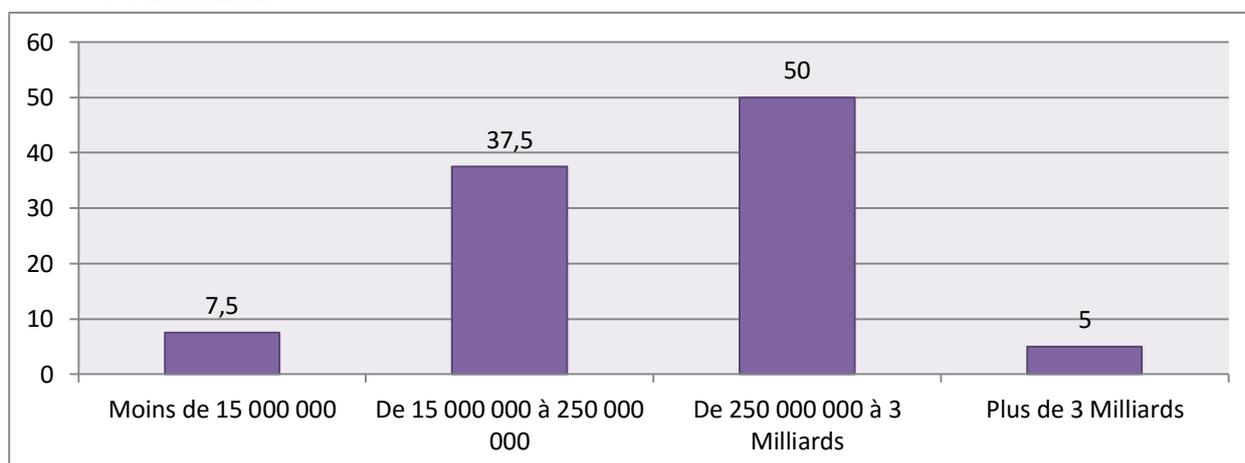


Source : Auteur à partir des données d'enquête.

Il ressort de ce graphique que, notre échantillon est composé de 18 entreprises agroalimentaires ayant un effectif compris entre 20 et 100 employés pour un pourcentage de 45% et 15 entreprises agroalimentaires d'un effectif de plus de 100 employés pour un pourcentage de 37,5%.

La tranche de chiffre d'affaires HT des entreprises agroalimentaires de l'échantillon

Graphique 2. La tranche de chiffre d'affaires HT des entreprises agroalimentaires de l'échantillon



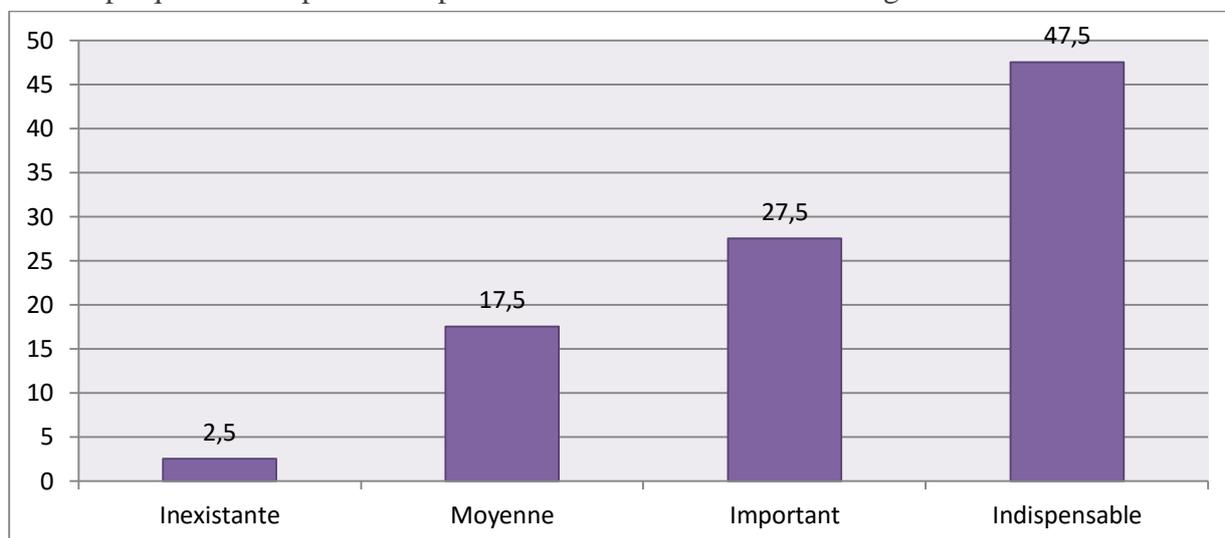
Source : Auteur à partir des données d'enquête.

Les informations dégagées du graphique des tranches du chiffre d'affaire nous montrent que notre échantillon est constitué de 20 entreprises agroalimentaires ayant un chiffre d'affaires HT compris entre 250 000 000 et 3 milliards pour un pourcentage de 50%, 15 entreprises agroalimentaires compris entre 15 000 000 à 250 000 000 pour un pourcentage de 37,5%,

3 entreprises agroalimentaire ayant de moins de 15000 000 pour un pourcentage de 7,5 et 2 entreprises agroalimentaires de plus de 3 milliards pour un pourcentage 5%.

Quelle place occupe la communication dans la stratégie de votre entreprise

Graphique 3. place occupe la communication dans la stratégie

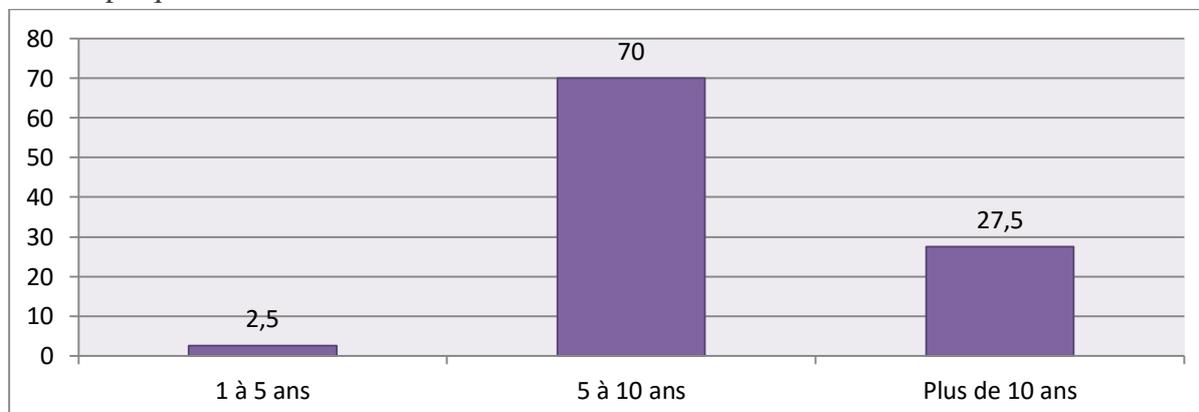


Source : Auteur à partir des données d'enquête.

Les informations dégagées montrent que dans 19 entreprises agroalimentaires il y a un pourcentage 47,5% de stratégie de communication qui est indispensable, 11 entreprises agroalimentaires ayant un pourcentage de 27,5% de stratégie de communication qui est important, 7 entreprises agroalimentaires ayant un pourcentage de 17,5% stratégie de communication qui est moyenne

Votre entreprise existe depuis combien d'année

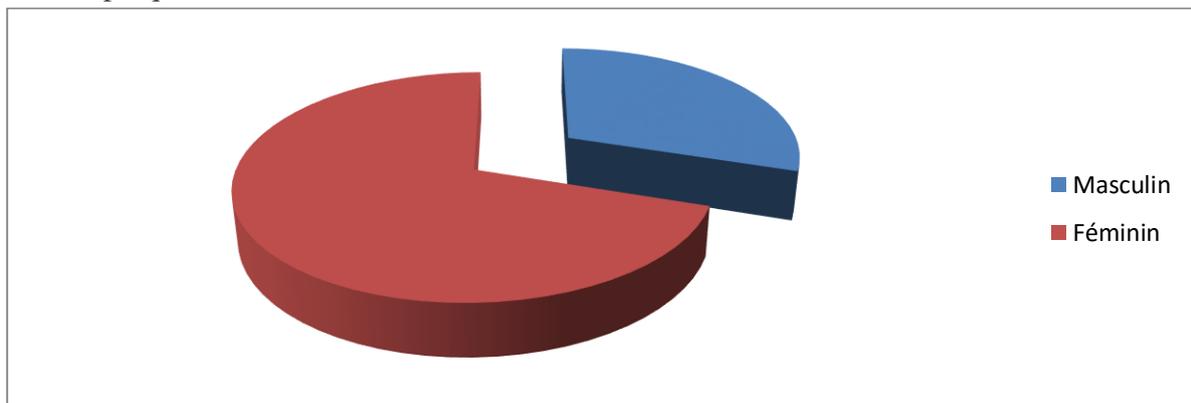
Graphique 4. nombre d'année



Source : Auteur à partir des données d'enquête.

Ce graphique nous amène à dire pour 28 entreprises agroalimentaires compris entre 5 à 10ans ont un pourcentage de 70% et 11 entreprises agroalimentaires de plus 10ans nous avons obtenu un pourcentage de 27,5 et 1entreprise agroalimentaire compris entre 1 à 5 ans nous avons pourcentage de 2,5%

Graphique 5. Genre

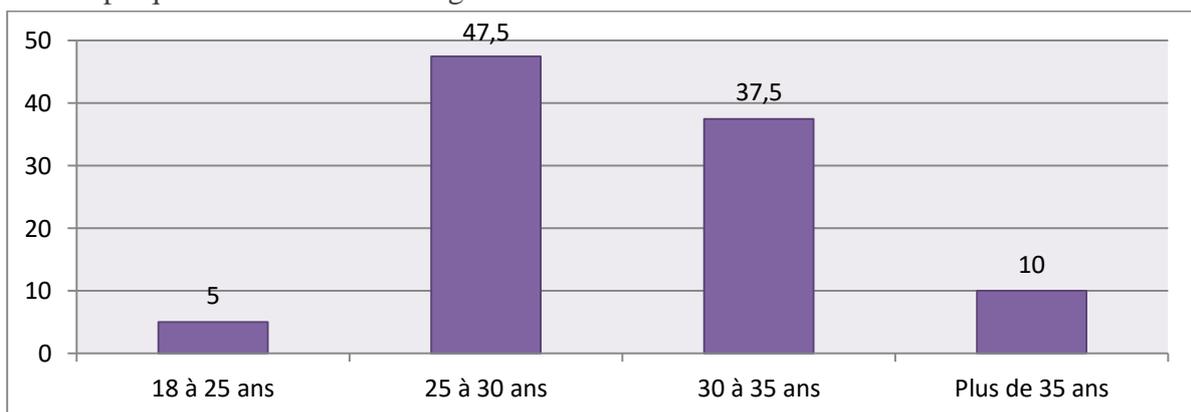


Source : Auteur à partir des données d'enquête.

D'après nos résultats nous pouvons dire le sexe féminin prédomine avec un pourcentage de 70% dans 28 entreprises agroalimentaires sur un pourcentage de 30% dans 12 entreprises agroalimentaires.

Tranche d'âge

Graphique 6. Tranche d'âge

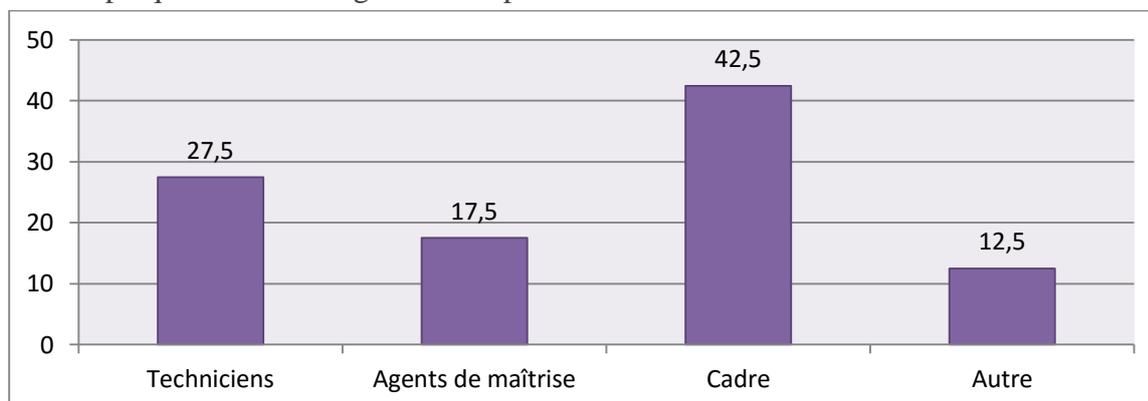


Source : Auteur à partir des données d'enquête.

D'après nos résultats 2 répondants ont un âge compris entre 18 à 25 ans pour un pourcentage de 5%, 19 répondants ont un âge compris entre 25 à 30 ans pour un pourcentage de 47,5%. Puis 15 répondants ont un âge compris entre 30 à 35 ans pour un pourcentage de 37,5%, enfin 4 répondants ont un âge de plus 35 ans pour un pourcentage de 10%.

Quel est votre catégorie socio professionnel

Graphique 7. catégorie socio professionnel

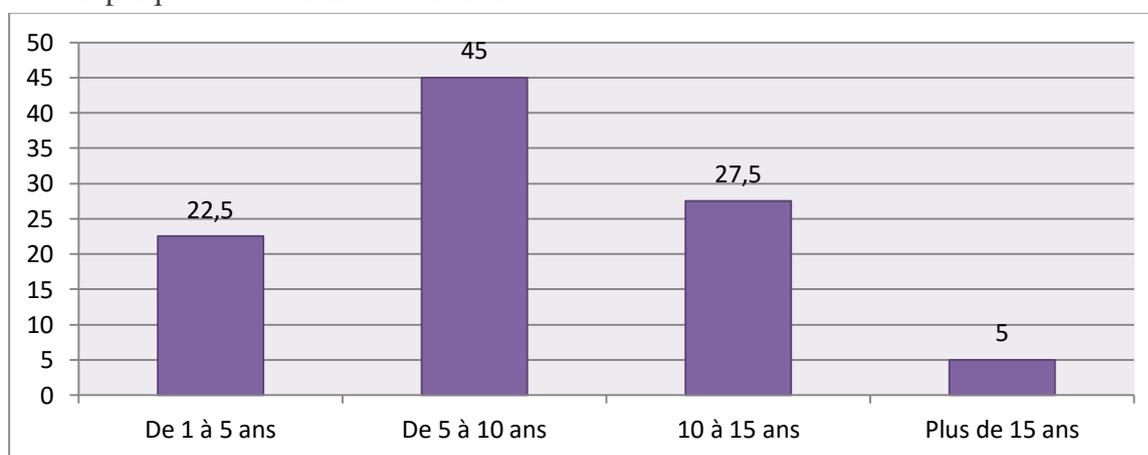


Source : Auteur à partir des données d'enquête.

Des catégories socioprofessionnelles des répondants, il ressort que 11 répondants sont des techniciens soit un pourcentage de 27,5%, 7 sont les agents de maitrise soit un pourcentage de 17,5% et 17 sont des cadres soit un pourcentage de 42,5% et 5 autres soit un pourcentage de 12,5%

Votre tranche d'ancienneté au sein de l'entreprise

Graphique 8. tranche d'ancienneté

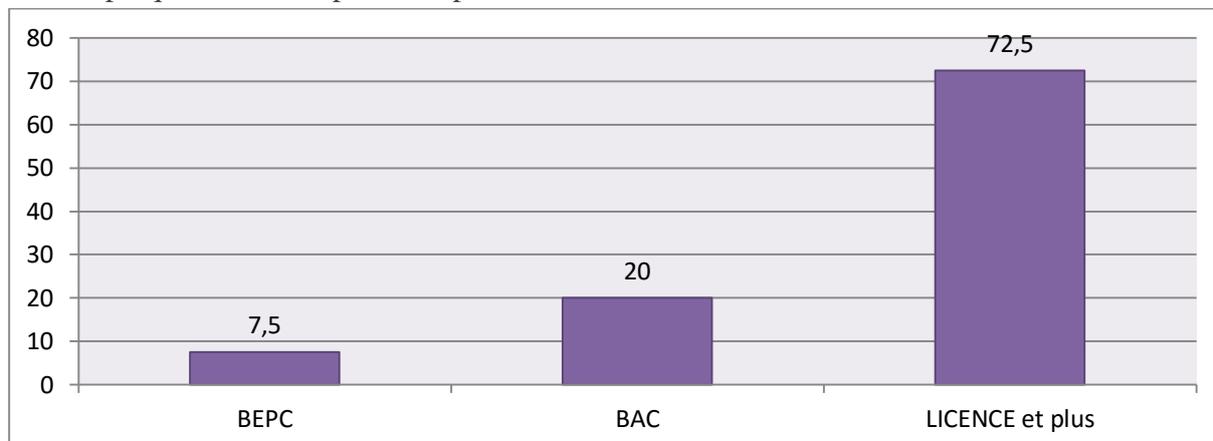


Source : Auteur à partir des données d'enquête.

Il ressort dans ce graphique que 9 répondants ont une tranche d'ancienneté comprise entre 1 à 5 ans pour un pourcentage de 22,5%, 18 répondants ont une tranche d'ancienneté comprise entre 5 à 10 ans pour un pourcentage de 45%, 11 répondants ont une tranche d'ancienneté comprise entre 10 à 15 ans pour un pourcentage de 27,5%. 2 répondants ont une tranche d'ancienneté de plus de 15ans pour un pourcentage de 5%.

Votre diplôme le plus élevé

Graphique 9. Diplôme le plus élevé



Source : Auteur à partir des données d'enquête.

Il ressort de ce graphique que 3 répondants ont le niveau Bepc soit 7,5%, 8 répondants ont le niveau Bac soit 20 % et 29 répondants ont le niveau Licence et plus soit 72,5%

I.2 ETUDE DE L'HOMOGENEITE DES ECHELLES

Pour l'étude de l'homogénéité des échelles, nous présenterons tout d'abord, la démarche de Churchill (1979) dont nous nous sommes inspirés pour la mise en œuvre de l'étude de la fiabilité des échelles de mesure. Le processus le plus classique pour la validation des échelles de mesure reste celui préconisé par Churchill (1979). La démarche est constituée de plusieurs étapes qui sont généralement regroupées selon deux phases essentielles : la phase de conception et la phase de validation.

La première traite de la génération d'un ensemble d'items censés mesurer un construit théorique, ainsi que de la purification de la liste retenue à partir d'une première étude empirique. Cette démarche permet donc de retenir les meilleurs items. La seconde phase de validation vise à vérifier par les mesures, en termes de fiabilité et de viabilité, les données issues de la nouvelle liste d'items.

Ainsi, des indicateurs statistiques peuvent être proposés. La dimensionnalité, ou encore la validité des échelles de mesure, se réalise grâce à l'analyse factorielle. La fiabilité, quant à elle, comme précisé dans le chapitre méthodologique précédent, s'apprécie grâce au coefficient (α) de Cronbach. Nous mobiliserons les deux outils simultanément pour l'étude des items utilisés pour mesurer les différentes variables de notre modèle de recherche

I.2.1 La procédure de la validation des échelles de mesure

Pour présenter les résultats de la validation des échelles de mesures dans cette recherche, la procédure suivie concerne l'étude de la dimensionnalité par analyses factorielles, et l'étude de la fiabilité réalisée à partir de l'étude du coefficient alpha de Cronbach (α). L'analyse en Composantes Principales (ACP) est une méthode destinée à analyser les relations entre des données quantitatives. C'est la méthode la plus utilisée, parmi les méthodes descriptives, pour l'épuration et la validation des échelles (Evrard et al. 2000, p.376 ; Igalens et Roussel, 1998, p.152).

Elle analyse uniquement les relations linéaires pouvant exister entre les variables. L'ACP s'effectue sur des données centrées-réduites, les variables présentent alors la même variabilité et ont la même influence dans le calcul de la distance entre les individus. Elle révèle une structure factorielle à travers laquelle les composantes identifiées sont clairement reliées à des items. Si la variable est unidimensionnelle, alors la totalité des items se rapporte au même facteur c'est-à-dire au même axe factoriel, et l'échelle formant ces items ne mesure alors qu'une seule dimension de la variable étudiée. Sinon, la structure factorielle est à deux facteurs ou plus, et la variable est donc considérée comme bi ou multidimensionnelle.

Plusieurs critères théoriques ont été proposés pour choisir le nombre d'axes à retenir et les items à supprimer.

Pour l'élimination des items, il existe des critères s'appuyant sur le degré de contribution aux axes factoriels (Igalens et Roussel, 1998, p.155) :

- ✓ Il est prescrit de supprimer les items dont les contributions factorielles sont supérieures à 0,30 sur plusieurs facteurs, ou n'ayant aucune contribution atteignant ce score sur l'un des facteurs principaux retenus.
- ✓ Il est recommandé aussi d'éliminer les items n'ayant aucune contribution supérieure ou égale à 0,50 sur les mêmes facteurs.

Pour le nombre d'axes à retenir, souvent, trois critères émergent :

- ✓ Le critère de Kaiser : on retient les axes dont les valeurs propres sont supérieures à 1,
- ✓ Le diagramme des valeurs propres : la présence d'un « coude » dans le diagramme permet de déterminer le nombre d'axes à étudier.
- ✓ Le pourcentage de la variance expliquée : le nombre d'axes retenus doivent expliquer un pourcentage de variance totale au moins égal à 50%.

Plus généralement, il est conseillé de retenir les axes que l'on sait interpréter (Leroux- Scribe, 1995). Cette interprétation se fait à l'aide des contributions des individus et des variables.

En ce qui concerne la suppression d'items dont la contribution factorielle est inférieure à 0,30, nous avons effectué des rotations des axes orthogonaux de l'ACP initiale. Le but étant d'ajuster la structure proposée en augmentant la valeur des coefficients de corrélation de certains items avec les nouveaux axes de représentation. Plusieurs méthodes de rotation sont proposées (de type orthogonal ou de type oblique). Nous avons retenu la rotation varimax. Elle se base sur la maximisation des coefficients de corrélation des variables les plus corrélées c'est à dire la proportion de la variance expliquée par les premières composantes principales.

Plus concrètement, dans cette analyse factorielle, un certain nombre de facteurs est extrait (dont la valeur propre est supérieure à 1) pour représenter les inter-corrélations parmi les variables observées. L'objectif d'une analyse factorielle est de réduire l'information disponible à un nombre limité de variables en tournant les facteurs de façon à ce que les items soient saturés sur le moins de facteurs possible.

En outre, pour le seuil d'acceptation du coefficient de Cronbach, comme précisé dans le chapitre précédent, en vue du caractère exploratoire de la recherche, nous avons retenu la valeur de 0,7 comme seuil minimum de signification. Notons, à cet effet, que ce coefficient s'emploie généralement pour les échelles métriques, de proportion ou d'intervalle. Cependant, certaines échelles de type Likert, comme c'est le cas dans cette recherche, sont le plus souvent considérées comme des échelles métriques.

Si l' α d'une échelle peut paraître inférieur au seuil retenu, nous allons vérifier la contribution de chaque item au score total de l'échelle. Ainsi, certains items peuvent être supprimés si leur élimination contribue à l'amélioration de la cohérence d'ensemble de l'échelle

Pour l'Analyse de la validité et de la fiabilité des variables, Le test de Kaiser-Meyer-Olkin (KMO) a été utilisé c'est un indice d'adéquation de la solution factorielle qui indique dans quelle mesure les variables retenues représente un ensemble cohérent et qui permet de constituer alors une mesure adéquate du concept. En règle générale, une valeur de KMO de moins de 0,5 est inacceptable et d'après la référence de SPSS (Professional statistics) notamment dans guide utilisateur on a le classement suivant : 0,5 est misérable, 0,6 est médiocre, 0,7 est moyenne, 0,8 est méritoire, 0,9 est merveilleuse.

I.2.2 LES RESULTATS DE L'ANALYSE DES ECHELLES

Les résultats de l'analyse seront présentés selon les principales variables et au sein des variables retenues on fera ressortir les dimensions retenues dans notre recherche.

I.2.2.1 VARIABLE EXPLICATIVE OU VARIABLE INDEPENDANTE « LA PRATIQUE DE LA RESPONSABILITE SOCIALE »

Il s'agit ici de vérifier la validité du coefficient alpha de cronbach pour la variable explicative ou variable indépendante « pratique de la responsabilité sociale » qui est étudié à travers ces dimensions que sont : volet social, volet environnementale, et enfin la performance financière des entreprises agroalimentaires au Cameroun.

La dimension « Volet social » a été étudiés à travers 25 items. Sur ces derniers nous avons opéré une analyse de la cohérence interne qui a montré un résultat satisfaisant. Le coefficient alpha de cronbach est d'une valeur de 0,940 >0,7, étant entendu que 0,7 est considérée comme le seuil "acceptable".

La dimension « le Volet environnemental » a été étudiée à travers 24 items. Sur ces derniers nous avons opéré une analyse de la cohérence interne qui a montré un résultat satisfaisant. Le coefficient alpha de cronbach est d'une valeur de 0,834 >0,7, étant entendu que 0,7 est considérée comme le seuil "acceptable".

La dimension « la performance financière des entreprises agroalimentaires au Cameroun » a été étudiée à travers 18 items. Sur ces derniers nous avons opéré une analyse de la cohérence interne qui a montré un résultat satisfaisant. Le coefficient alpha de cronbach est d'une valeur de 0,755 >0,7, étant entendu que 0,7 est considérée comme le seuil "acceptable".

Tableau 10. statistiques de fiabilité

statistiques de fiabilité		
Libellés	alpha de cronbach	nombre d'éléments
Volet social	0,940	25
le Volet environnemental	0,834	24
la performance financière des entreprises agroalimentaires au Cameroun	0,755	18

Source : Auteur à partir des données d'enquête.

I.2.2.2 ANALYSE FACTORIELLE

Étant donné que notre variable explicative ou indépendante et notre variable expliquée ou dépendante sont constituées des dimensions qui sont clairement définies et expliquées par les auteurs de la revue de la littérature des chapitres théorique précédent, il ne nous reste plus qu'à analyser la validité et la fiabilité des indicateurs qui composent chacune des dimensions. Il est question ici dans un premier temps de faire une analyse de la validité et de la fiabilité des variables à travers le test de Kaiser-Meyer-Olkin (KMO) et test de sphéricité de Barlett et

ensuite de procéder à l'analyse en composante principale de la variables explicative et de la variable expliquée à travers les différentes dimensions retenues.

I.2.2.3 Analyse de la validité et de la fiabilité des variables

Le test de Kaiser-Meyer-Olkin (KMO) est un indice d'adéquation de la solution factorielle qui indique dans quelle mesure les variables retenues représente un ensemble cohérent et qui permet de constituer alors une mesure adéquate du concept. En règle générale, Une valeur de KMO de moins de 0,5 est inacceptable et d'après la référence de SPSS (Professional statistics) notamment dans guide utilisateur on a le classement suivant : 0,5 est misérable, 0,6 est médiocre, 0,7 est moyenne, 0,8 est méritoire, 0,9 est merveilleuse.

- VARIABLE EXPLICATIVE OU VARIABLE INDEPENDANTE « PRATIQUE DE LA RESPONSABILITE SOCIALE ».

Il est question ici de faire une analyse de la validité et de la fiabilité de la variable explicative en faisant usage du test de Kaiser-Meyer-Olkin (KMO) et test de sphéricité de Bartlett à travers les différentes dimensions retenues.

Pour la dimension « Volet social », l'analyse de la validité et de la fiabilité montre que le test KMO est satisfaisant en affichant une valeur de 0,654 >0,6, ce qui est médiocre. Les résultats montrent aussi que le test de sphéricité de Bartlett est significatif (khi-deux= 863,684; P=0,000). Comme dans cette dimension, notre test est significatif (P= 0,000< 0,05), nous pouvons dire qu'il s'agit d'une matrice identité à l'intérieur de laquelle toutes les corrélations sont égales à zéro, ce qui signifie que tous les indicateurs de cette dimension sont parfaitement indépendants les uns des autres.

Pour la dimension « Volet environnemental », l'analyse de la validité et de la fiabilité montre que le test KMO est satisfaisant en affichant une valeur de 0,870>0,8 ; ce qui est méritoire. Les résultats montrent aussi que le test de sphéricité de Bartlett est significatif (Khi-deux= 622,355; P=0,000). Comme dans cette dimension, notre test est significatif (P= 0,000< 0,05), Nous pouvons dire qu'il s'agit d'une matrice identité à l'intérieur de laquelle toutes les corrélations sont égales à zéro, ce qui signifie que tous les indicateurs de cette dimension sont parfaitement indépendants les uns des autres.

Pour la dimension « la performance financière des entreprises agroalimentaires au Cameroun », l'analyse de la validité et de la fiabilité montre que le test KMO est satisfaisant en affichant une valeur de 0,504>0,5 ; ce qui est misérable. Les résultats montrent aussi que le test de sphéricité de Bartlett est significatif (Khi-deux= 277,801; P=0,000). Comme dans cette

dimension, notre test est significatif ($P= 0,000 < 0,05$), Nous pouvons dire qu'il s'agit d'une matrice identité à l'intérieur de laquelle toutes les corrélations sont égales à zéro, ce qui signifie que tous les indicateurs de cette dimension sont parfaitement indépendants les uns des autres.

Tableau 11. Résultat du test de kaiser-Meyer-Olin (KMO) et test de sphéricité de Bartlett pour les dimensions retenues.

Indice KMO et test de Bartlett		
Mesure de précision de l'échantillonnage de Kaiser-Meyer-Olkin.		0,654
Test de sphéricité de Bartlett	Khi-deux approximé	863,684
	Ddl	300
	Signification de Bartlett	,000
Indice KMO et test de Bartlett		
Mesure de précision de l'échantillonnage de Kaiser-Meyer-Olkin.		0,870
Test de sphéricité de Bartlett	Khi-deux approximé	622,355
	Ddl	276
	Signification de Bartlett	0,000
Indice KMO et test de Bartlett		
Mesure de précision de l'échantillonnage de Kaiser-Meyer-Olkin.		0,504
Test de sphéricité de Bartlett	Khi-deux approximé	277,801
	Ddl	153
	Signification de Bartlett	0,000

Source : Auteur à partir des données d'enquête.

I.2.2.4 ANALYSE EN COMPOSANTE PRINCIPALE

Il est question ici dans un premier temps de procéder à l'analyse en composante principale de la variable explicative et de la variable expliquée à travers les différentes dimensions retenues.

Tableau 12. Synthèse des dimensions de L'ACP de l'étude.

statistiques de fiabilité		
Libellés	Nombre de facteur retenus	Variance totale expliquée (% cumulés)
Volet social	6	76,308%
le Volet environnemental	7	74,253%
la performance financière des entreprises agroalimentaires au Cameroun	7	73,130%

Source : Auteur à partir des données d'enquête.

SECTION II: ANALYSE DES RELATIONS CAUSALES PAR LA REGRESSION LINEAIRE

Il est question ici d'évaluer l'influence de la RSE sur la performance financière des entreprises agroalimentaire à travers l'usage des outils économétriques suivante : test de student, test de fisher et le coefficient de détermination.

II.1 Modèle issue des données du questionnaire

On présentera dans cette sous partie les critères d'interprétation, le tableau des coefficients du test de fisher et celui du test de student.

II.1.1 L'interprétation des Coefficients du modèle

Il est question ici de procéder à une Évaluation globale du modèle de régression à travers l'interprétation de la Significativité de la statistique de Fisher (F) noté (sig-Fisher) et à une Évaluation de la pertinence du modèle, de la qualité de l'ajustement des données au modèle de régression et de la variabilité expliquée du modèle de régression.

II.1.1.1 Évaluation globale du modèle

Comme dans notre sortie du logiciel SPSS on a $\text{Sig (F)}=0,000 < 0,05$ alors globalement la relation statistique entre les variables indépendantes représentés : La prise en compte des attentes des employés, les mécanismes de gestion de la clientèle et la variable Dépendante « la performance financière (rentabilité financière, profitabilité) des entreprises agroalimentaires au Cameroun » est dite significative.

Tableau 13. Analyse de la variance (ANOVA).

ANOVA					
	Somme des carrés	Ddl	Moyenne des carrés	D	Significativité de la statistique de Fisher (F) (Sig)
Régression	135,047	2	67,523	80,302	0,000
Résidu	31,953	38	0,841		
Total	167,000	40			
Ddl= degré de liberté			D=décision		

Source : Auteur à partir des données d'enquête

II.1.1.2 Évaluation de la pertinence du modèle, de la qualité de l'ajustement des données au modèle de régression et de la variabilité expliquée du modèle de régression

Tableau 14. Coefficients du modèle

Variables	paramètre	Coefficients	Ecart type	Statistique de STUDENT de t	Significativité de la statistique de STUDENT (sig)
	La prise en compte des attentes des employés	β_1	0,200	0,085	2,341
les mécanismes de gestion de la clientèle	β_2	0,297	0,084	3,530	0,001
nombre d'observation n=40	Coefficient de corrélation et de détermination	r=0,899	R^2 ajusté =0,809		
Variable dépendante : la performance financière (rentabilité financière, profitabilité) des entreprises agroalimentaires au Cameroun.					

Source : Auteur à partir des données d'enquête.

Au sujet de la pertinence et de la variabilité expliquée de notre modèle, on peut dire que la relation statistique entre les variables indépendantes représentés : La prise en compte des attentes des employés, les mécanismes de gestion de la clientèle et la variable Dépendante « la performance financière (rentabilité financière, profitabilité) des entreprises agroalimentaires au Cameroun » se présente comme suit :

D'après les résultats que nous avons obtenu dans le tableau ci-dessus, nous constatons que la variable dépendante du modèle « la performance financière des entreprises agroalimentaires au Cameroun» est plus expliquée par la variable : La prise en compte des attentes des employés car le coefficient associé à cette variable est positif et vaut ($\beta = + 0,20$) pour un seuil de significativité de 5%. **Ce qui confirme notre hypothèse de recherche H1, selon laquelle, La prise en compte des attentes des employés contribuent à la rentabilité financière des entreprises agroalimentaires.**

D'après les résultats que nous avons obtenus dans le tableau ci-dessus, nous constatons que la variable dépendante du modèle « la performance financière (rentabilité financière, profitabilité) des entreprises agroalimentaires au Cameroun» est plus expliquée par la

variable : les mécanismes de gestion de la clientèle car le coefficient associé à cette variable est positif et vaut ($\beta = + 0,297$) Pour un seuil de significativité de 5% ; **Ce qui confirme notre hypothèse de recherche H2, selon laquelle, les mécanismes de gestion de la clientèle influencent la profitabilité des entreprises agroalimentaires.**

Commentaire des résultats

Il est bon de noter que l'influence de la prise en compte des attentes des employés et des mécanismes de gestion de la clientèle sur la performance financière (rentabilité financière, profitabilité) des entreprises agroalimentaires au Cameroun sont déjà très perceptible ou suffisamment perceptible sur un plan pratique d'où la significativité de leur coefficients ($\text{prob} > t < 0,05$) et ils sont tous positif.

➤ Évaluation de la qualité de l'ajustement des données au modèle de régression

Comme $R^2\text{-ajusté} = 0,809 > 0,75$ le pourcentage de relation entre la variable dépendante la performance financière (rentabilité financière, profitabilité) des entreprises agroalimentaires au Cameroun et l'ensemble des variable indépendante est dite forte, ce qui est vérifié par le coefficient de corrélation $r = 0,899$ soit (89,90%) et qui traduit une corrélation forte entre ces variables.

II.2 Commentaire et rapprochement de nos résultats avec les auteurs théoriques.

Nos résultats font preuve de lien positif entre les auteurs des deux concepts (RSE et performance financière). Ceux-ci vont de pair avec les études empiriques (Massimo et al 2017, Bernes 2015, et Quairel 2015), soutenant que la responsabilité sociale des entreprises influence positivement leur performance financière et concours à relever les défis de la société. (Salomé 2014, Fillion 2014, Turcotte et al 2014). Wood et Philippe (1984), ont abouti au même résultat, pourtant sur 61 entreprises américaines (pennsylvanie) ; sauf qu'ils ont introduit dans leur modèle la variable âge des actifs pour contrôler le modèle.

II.3 Quelques recommandations pour les entreprises agroalimentaires de la ville de Douala et Yaoundé

Les recommandations que nous pouvons formuler à l'endroit des entreprises agroalimentaires du Cameroun sont les suivantes :

- ✓ Les entreprises agroalimentaires au Cameroun doivent améliorer la formation des employés pour les rendre polyvalents dans l'exécution des tâches.
- ✓ Les entreprises agroalimentaires au Cameroun doivent allouer davantage les moyens techniques et financiers permettant soit d'évacuer les déchets soit de les

traiter en vue de leur recyclage.

- ✓ Instaurer les programmes de formation sociétale en vue d'inculquer la culture d'entreprise à leurs différents employés qui semblent jusqu'ici privilégier leurs cultures individuelles au détriment de la culture d'entreprise.
- ✓ Les entreprises agroalimentaires au Cameroun doivent être plus des entreprises citoyennes en multipliant des œuvres sociales et cela les permettront une meilleure visibilité.
- ✓ Tenir compte des impacts sociaux et environnementaux des activités de l'entreprise pour intégrer les enjeux du développement durable.
- ✓ Normaliser les pratiques de responsabilité sociale dans les entreprises et de systématiser une politique environnementale.

En sommes, le présent chapitre nous a permis de découvrir les réalités de la pratique de la responsabilité sociale et de la performance financière au sein des entreprises agroalimentaires au Cameroun. Il en ressort que le lien entre le RSE et la performance financière est positif, ce qui est en phase avec les résultats des travaux effectués dans d'autres contextes.

La seconde partie de ce travail de recherche consacrée à l'évolution empirique de l'influence de la responsabilité sociale sur la performance financière des entreprises agroalimentaires au Cameroun a présenté dans son ensemble les étapes qui ont constitué la phase empirique de notre recherche. Les résultats auxquels nous avons abouti, nous permettent de dire avec conviction, que la responsabilité sociale traduit l'idée que l'existence du monde des affaires dépend de la société. Ainsi la pratique de la RSE en interne c'est-à-dire celle relative à la motivation des employés est un vecteur de création de richesses pour les entreprises. Toutefois les actions RES envers l'environnement sont aussi un vecteur d'amplification de richesses pour les entreprises. L'incidence de la responsabilité sur la performance financière est donc positive.

CONCLUSION GENERALE

Le travail qui s'achève nous donne l'occasion de revenir sur quelques points importants qui ont été développés autour du thème « Pratique de la responsabilité sociale et performance financière des entreprises agroalimentaires au Cameroun ». Elle a donné lieu à une analyse qui a abouti non seulement à la caractérisation des actions RSE au sein d'une entreprise agroalimentaire des villes de Douala et Yaoundé et leur influence sur la performance financière des entreprises agroalimentaires, mais également de découvrir la nature du lien entre les deux concepts. Le résultat auquel on aboutit est le fruit d'une approche hypothético-déductive basée sur des méthodes quantitatives.

Après analyse, il en ressort des principaux résultats d'une part, que nous avons obtenu que la variable dépendante du modèle, la performance financière des entreprises agroalimentaires au Cameroun est expliquée par la variable, prise en compte des attentes des employés car le coefficient associé à cette variable est positif et vaut ($\beta = + 0,20$) pour un seuil de significativité de 5%. Ce qui confirme que la prise en compte des attentes des employés contribuent à la rentabilité financière des entreprises agroalimentaires.

D'autre part les résultats que nous avons obtenu, nous laisse constater que la variable dépendante du modèle la performance financière des entreprises agroalimentaires au Cameroun est plus expliquée par la variable, les mécanismes de gestion de la clientèle car le coefficient associé à cette variable est positif et vaut ($\beta = + 0,297$) Pour un seuil de significativité de 5% ; Ce qui confirme que les mécanismes de gestion de la clientèle influencent la profitabilité des entreprises agroalimentaires.

Il est bon de noter que l'influence de la prise en compte des attentes des employés et des mécanismes de gestion de la clientèle sur la performance financière (rentabilité financière, profitabilité) des entreprises agroalimentaires au Cameroun sont déjà très perceptible ou suffisamment perceptible sur un plan pratique d'où la significativité de leurs coefficients ($\text{prob} > t < 0,05$) et ils sont tous positif.

Loin d'être une œuvre parfaite, nous pouvons relever des limites dont souffrent notre recherche, Sur le plan théorique, nous n'avons pas pris en compte le volet économique ainsi que, toutes les parties prenantes enjeux en matière de RSE. Ces réserves expliqueraient leur prise en compte dans nos travaux ultérieurs ; sur le plan méthodologique, nos travaux ont en majorité intégré les

mesures occidentales de RSE, or il existe un grand fossé entre les réalités du Cameroun et celles de l'occident. Malgré ces limites, nous pouvons proposer comme perspectives, l'amélioration de la taille de l'échantillon et l'amélioration de la période d'étude.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Acquier A. et Gond J.P. (2006), « Les enjeux théoriques de la marchandisation de la responsabilité sociale de l'entreprise », *Revue Gestion*, Vol 31, P83-92

Aktouf H. (1987), « méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations », presses de l'université du Québec, HEC

Allouche, J., Laroche, P. (2005), « Responsabilité sociale et performance financière des entreprises : une synthèse de la littérature », communication au colloque "Responsabilité sociale des entreprises : réalité, mythe ou mystification ? 17-18 mars, Nancy.

Allouche J., Huault I., Schmidt G. 2004. « Responsabilité sociale des entreprises : la mesure détournée ? », 15ème Congrès annuel de l'Association Francophone de GRH (AGRH), Montréal

Barnett M.-L., Salomon, R.-M. (2006). Beyond dichotomy: The curvilinear relationship between social responsibility and financial performance. *Strategic Management Journal*, 27, 1101-1156.

Bowen, H. R., (1953). « Social responsibility of businessman », Harper & Brothers, New York.

Bowen H.R. 1978. *Social Responsibility of the Businessman - Twenty Years Later, Rationality, Legitimacy, Responsibility: The search for new directions in Business and Society*, E. M. Epstein and D. Votaw. Santa Monica, CA, Goodyear Publishing Co, pp.116-130.

Capron M., Quairel-L.F. 2007. *La responsabilité sociale d'entreprise*, Paris, La Découverte, 122p.

Carroll A. B. (1979), A three dimensional conceptual model of corporate social performance, *Academy of Management Review*, vol.4, p. 497-505.

Carroll. A (1991), « The pyramid of Corporate Social Responsibility: toward the moral management of organizational stakeholders, *Business Horizons*, July/august, page 39-50.

Chanson G. (2003), « Analyse Positive et Normative de l'Externalisation par la Théorie des Coûts de Transaction et le Théorie de l'Agence », Tunisie

Coase R. (1937), « The nature of the firm », *Economica*, Novemba

Cohen E. (1983), « The University of Power in economics », beyond Markets and Hierarchies.

Commission de développement en Afrique (2018), le livre vert pour promouvoir un cadre Africain de la responsabilité Sociale des entreprises Subsahariennes, mars 2018.

Décision N0 2637/D/MINEDD du 6 Décembre 2012 portant sur la catégorisation des unités de transformation et déterminant le degré de transformation des produits industriels.

Donaldson T. & Preston L.E., 1995, « The stakeholder theory of the corporation: concepts, evidence and implications », *Academy of Management Review*, vol. 20, p. 65-91

Epstein E.M., 1987, « The corporate social policy process: Beyond business ethics, corporate social responsibility, and corporate social responsiveness », *California Management Review*, vol. 29, p.99-114

Freeman R.E. (1984) *strategic Management: A Stakeholder approach*, Boston, pitman publishing Ink.

Freeman R.E.A.C wicks, et al (2004), «Stakeholder Theory and the Corporate Objective Revisited». *Organization Science* 15 (3), May-June p 364-370.

Friedman, M. (1970), « The social responsibility of business is to increase its profits. » *New York Times Magazine*, 13 September.

Friedman M. (1962), « Capitalism and Freedom », Chicago, University of Chicago Press;

Gond J.-P. (2006). Construire la relation (positive) entre performance sociétale et financière sur le marché de l'ISR : de la performance à l'autoréalisation ? *Revue d'économie financière*, n°85, 63-79.

I.N.S (2019), Recensement Général des entreprises du Cameroun, Institut National de la Statistique 2019.

Jensen M.C., Meckling W.H. (1976), « Theory of the Firm: Managerial Behaviour, Agency Costs and Ownership Structure », *Journal of Financial Economics*, vol. 3, p. 305-360.

Mc Williams A., et Siegel D., (2001), «Corporate Social Responsibility: a theory of the Firm perspective », *Academy of Management Review*

Moore, S.B. and Manring, S.L. 2009, Strategy development in small and medium sized enterprises for sustainability and increased value creation, *Journal of Cleaner Production*, 17, 276-282

Perrini, F. Minoja, M. (2008), « Strategizing corporate social responsibility: evidence form an Italian medium-sized, family-owned company » , *Business Ethics: A European Review*, 17 1, PP 47-63.

Rapport principal RGE en 2016 (RGE-2) Source : The ISO Survey of Certifications 2008, page 14. <http://www.iso.org/iso/survey2008.pdf>18 Source : The ISO Survey of Certifications 2008, page 14.

Sautre G. 2003. « Les balises éthiques en milieu de travail : nouvelles contraintes ou nécessité », *Revue internationale des relations de travail*, Vol 1, pp 37-67.

Sethi S.P., 1975, « Dimensions of corporate social performance : an analytical framework », *California Management Review*, Spring, p. 58-64.

Tiona Wamba (2009) « pratiques des responsabilités sociales des entreprises industrielles au Cameroun »

Tiona Wamba., « Pratique de responsabilité sociétale et créationde valeur des entreprises », *Mémoire Online*

Walker G., Weber D. (1984), «A Transaction Cost Approach to Make or Buy Decisions», *Administrative Science Quarterly*, Vol. 29, p. 373-391.

Williamson O.E. (1991), «Comparative Economic Organisation: the Analysis of Discrete Structural Alternatives», *Administrative Science Quarterly*, Vol. 2, p. 269-296.

Williamson O.E., (1975),«Market and Hierarchie: Analysis and Antitrust Implications», Free Press, New York.

Wood D. J. 1991. « Corporate social performance revisited », *Academy of management Review*,Iss. 16, pp 691–718.

Worthington, I., Ram, M., Boyal, H.,Shah, M. (2008), « Researching the Drivers ofSocially Responsible Purchasing: A Cross-NationalStudy of Supplier DiversityInitiatives », *Journal of Business Ethics*, 79, 3, pp. 319-331.

Zenisek T.J., 1979, « Corporate social responsibility: A conceptualization based on organizational literature », *Academy of Management Review*, vol. 4, p. 359-368.

ANNEXE

QUESTIONNAIRE D'ENQUETE

Madame, monsieur

Dans le cadre de la rédaction de notre mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention du diplôme de professeur d'enseignement technique de deuxième grade, à l'école normale supérieur d'enseignement technique (ENSET) de l'université de Yaoundé I à Ebolowa, nous réalisons une étude sur le thème : **PRATIQUE DE LA RESPONSABILITE SOCIALE ET PERFORMANCE FINANCIERE DES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRE AU CAMEROUN**. Ce questionnaire a pour objectif d'étudier l'influence des pratiques de Responsabilité sociale sur la performance financière des entreprises agroalimentaires au Cameroun. Nous vous remercions d'avance pour votre précieuse collaboration nous vous garantissons que les informations que vous nous fournirez seront exclusivement exploitées pour les fins de la recherche.

STRICTEMENT CONFIDENTIEL ET A BUT NON FISCAL

Les informations collectées au cours de cette enquête sont strictement confidentielles au terme de la loi N° 91/023 du 16 décembre 1991 sur les Recensements et Enquêtes Statistiques qui stipule en son article 5 que « les renseignements individuels d'ordre économique ou financier figurant sur tout questionnaire d'enquête statistique ne peuvent en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle ou de répression économique ».

I. INFORMATION SUR LA RSE :

I.1 Volet social

Q1) Quelle est votre appréciation des conditions de travail et de sécurité au sein de votre entreprise ? Cochez de :

(1 = pas du tout d'accord, 2= pas d'accord, 3= d'accord, 4= assez d'accord, 5= tout à fait d'accord)

	1	2	3	4	5
Tous les personnels retraités de l'entreprise bénéficient de la pension retraite conformément au code du travail					
L'affiliation à la CNPS est automatique dès le recrutement au sein de l'entreprise					
Des allocations prénatales sont attribuées à tout salarié ou conjointe d'un travailleur salarié à l'occasion de chaque grossesse déclarée à la CNPS					
L'entreprise verse régulièrement la contribution des employés à la CNPS pour la PVID					
Les employés sont assurés en cas d'accident de travail et des maladies professionnelles					

Q2) Quelle est votre appréciation du processus/profil de carrière au sein des entreprises ? Cochez de :

(1 = pas du tout d'accord, 2= pas d'accord, 3= d'accord, 4= assez d'accord, 5= tout à fait d'accord)

	1	2	3	4	5
L'augmentation des salaires est automatique en fonction de l'ancienneté					
L'entreprise utilise la rémunération comme outil des gestions des Compétences					
L'entreprise tient compte du niveau d'étude des employés lors des Recrutements					
Les employés sont informés sur les opportunités de carrière au sein de l'entreprise					
Si un employé remplit parfaitement les objectifs de son poste, l'entreprise lui propose une évolution vers le niveau hiérarchique supérieur					

Q3) L'entreprise favorise la formation/recyclage du personnel ? Cochez de :

(1 = pas du tout d'accord, 2= pas d'accord, 3= d'accord, 4= assez d'accord, 5= tout à fait d'accord)

	1	2	3	4	5
L'entreprise offre aux salariés des formations professionnelles continues dans le but d'acquérir de nouvelles compétences					
Les congés de formation sont accordés aux salariés conformément à la réglementation du code de travail					
Des ateliers de formation sont régulièrement organisés au sein de l'entreprise					

Un budget annuel de l'entreprise est consacré aux formations					
Les employés sont régulièrement en formation technique sur les nouvelles procédures, norme ou réglementation					

Q4) Comment apprécier vous l'assistance faite par l'entreprise aux employés en détresse ? Cochez de :

(1 = pas du tout d'accord, 2= pas d'accord, 3= d'accord, 4= assez d'accord, 5= tout à fait d'accord)

	1	2	3	4	5
L'entreprise assiste ses employés qui traversent les moments difficiles dus à la perte d'un membre de famille					
Les employés bénéficient de l'assistance de l'entreprise en cas de maladie					
Au sein de l'entreprise il y'a une conciliation entre vie privée et vie professionnelle					
L'entreprise accorde des congés de maternité aux employés de sexe féminine					
L'entreprise assure le maintien du salarié en cas d'incapacité provisoire de travail					

Q5) Quelle appréciation faites-vous de la prévoyance sociale (CNPS) au sein de

L'entreprise ? Cochez de :

(1 = pas du tout d'accord, 2= pas d'accord, 3= d'accord, 4= assez d'accord, 5= tout à fait d'accord)

	1	2	3	4	5
Tous les personnels retraités de l'entreprise bénéficient de la pension retraite conformément au code du travail					
L'affiliation à la CNPS est automatique dès le recrutement au sein de l'entreprise					
Des allocations prénatales sont attribuées à tout salarié ou conjointe d'un travailleur salarié à l'occasion de chaque grossesse déclarée à la CNPS					
L'entreprise verse régulièrement la contribution des employés à la CNPS pour la PVID					
Les employés sont assurés en cas d'accidents de travail et des maladies professionnelles					

I.2 Volet environnementale

Q6) Comment appréciez-vous les informations fournies par l'entreprise aux clients ? Cochez de : (1=pas du tout d'accord, 2= pas d'accord, 3= d'accord, 4= assez d'accord, 5 tout à fait d'accord)

	1	2	3	4	5
Les clients sont toujours informés de la date de péremption du produit					
L'entreprise communique régulièrement sur les risques liés à l'utilisation du produit					
Les clients ont une parfaite connaissance du produit					
Les clients sont satisfaits de l'image et la récupération de l'entreprise					
Les clients ont une parfaite connaissance de l'entreprise					

Q7) Quelle est votre opinion sur l'engagement de l'entreprise dans le développement de la communauté ? Cochez de : (1 = pas du tout d'accord, à ..., 5= tout à fait d'accord)

	1	2	3	4	5
L'entreprise participe souvent aux actions de développement de la communauté					
L'entreprise sponsorise la construction des édifices					
L'entreprise participe activement à la journée de propriété					
L'entreprise sponsorise les activités culturelles et/ou sportives					
L'entreprise finance les actions de développement					

Q8) Comment apprécier vous la participation de l'entreprise à la prévention et à la gestion des risques environnementaux ? Cochez de : (1= pas du tout d'accord, à ..., 5= tout à fait d'accord)

	1	2	3	4	5
Il existe au sein de l'entreprise un service de recyclage des rebuts					
L'entreprise dispose d'un programme rationnel de consommation d'eau et d'énergie					
L'entreprise respecte les normes environnementales					
La surveillance de l'efficacité des dispositifs de contrôle en matière de gestion de risques (incendie) est un impérative					
L'entreprise favorise la création des espaces verts dans son environnement					

Q9) Quelle appréciation faites-vous des mesures d'hygiène et de salubrité au sein de l'entreprise ? Cochez (1 = pas du tout d'accord, à ..., 5= tout à fait d'accord)

	1	2	3	4	5
Le service d'hygiène et de salubrité est actif au sein de l'entreprise					
L'entreprise sanctionne le comportement non éthique des employés					
Les installations de l'entreprise sont entretenues par un service spécialisé					
Le respect de l'hygiène et salubrité est obligatoire au sein de l'entreprise					
L'adoption des comportements éthiques, responsables et citoyennes au travail est un impérative					

Q10) Quelle est votre appréciation de la gestion des déchets et autre rejets ? Cochez (1= pas du tout d'accord, 2= pas d'accord, 3=d'accord, 4= assez d'accord, 5=tout à fait d'accord)

	1	2	3	4	5
Les déchets sont régulièrement transportés par la société d'assainissement					
L'entreprise dispose d'un service de recyclage de déchets					
Il est interdit de rejeter les déchets dans la rue					
L'entreprise dispose d'un entrepôt pour les déchets					

II. INFORMATIONS SUR LA PERFORMANCE FINANCIERE

II.1 Profitabilité de l'entreprise

Q11) Quelle est votre appréciation sur la profitabilité de l'entreprise ? Cochez de : (1= pas du tout d'accord, 2= pas d'accord, 3= d'accord, 4= assez d'accord, 5= tout à fait d'accord)

	1	2	3	4	5
Le chiffre d'affaire de l'entreprise est croissant les trois dernières années					
Le dernier résultat réalisé était satisfaisant compte tenu des ressources propres mobilisées pour l'activité					
L'entreprise dispose d'une marge considérable sur ces ventes					
Le dernier résultat réalisé était satisfaisant compte tenu des actifs mobilisés pour l'activité					
L'entreprise supporte la totalité de ces charges					

Q12) Quelle est votre appréciation sur les outils de mesure de profitabilité ? Cochez de : (1= pas du tout d'accord, 2= pas d'accord, 3=d'accord, 4= assez d'accord, 5= tout à fait d'accord)

	1	2	3	4	5
Le ratio de productivité des capitaux investis évolue positivement les trois dernières années					
Le ratio de productivité des actifs à court terme évolue positivement les trois dernières années					
Le ratio du potentiel productif évolue positivement les trois dernières années					

II.2 Rentabilité Financière de l'entreprise

Q13) Quelle appréciation faites-vous de la rentabilité de votre entreprise ? Cochez de : (1= pas du tout d'accord, 2= pas d'accord, 3= d'accord, 4= assez d'accord, 5= tout à fait d'accord)

	1	2	3	4	5

L'entreprise atteint très souvent les objectifs qu'elle se fixe					
L'entreprise dispose d'un fond de roulement considérable					
Le résultat financier des trois derniers exercices était croissant					
Les immobilisations de l'entreprise sont totalement financées par les capitaux propres					
L'entreprise dispose d'une bonne marge brute sur le chiffre d'affaire					

Q14) Quelle est votre opinion sur les outils de mesures de la création de valeur ? Cochez de : (1= pas du tout d'accord, 2= pas d'accord, 3= d'accord, 4= assez d'accord, 5= tout à fait d'accord)

	1	2	3	4	5
Le taux de productivité économique évolue les trois dernières années					
Le taux de productivité financière évolue les trois dernières années					
Le résultat net est très souvent utilisé pour évaluer la création de valeur de l'entreprise					
Le chiffre d'affaire est souvent utilisé comme indicateur de la productivité financière de l'entreprise					
Le ratio de productivité des actifs est souvent utilisé pour évaluer la création de valeur					

III-INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE ET LE REpondANT

III-1 Informations sur l'entreprise (statut)

Répondez aux questions suivantes en cochant la bonne réponse

<p>Q15) Quelle est la forme juridique de votre entreprise ?</p> <p>SA <input type="checkbox"/> SARL <input type="checkbox"/> SNC <input type="checkbox"/></p>
<p>Q16) Dans quelle tranche se situe l'effectif de votre entreprise ?</p> <p>Moins de 6 employés <input type="checkbox"/></p> <p>Entre 6 et 20 employés <input type="checkbox"/></p> <p>Entre 20 et 100 employés <input type="checkbox"/></p> <p>Plus de 100 employés <input type="checkbox"/></p>
<p>Q17) Quelle est la tranche du chiffre d'affaire annuel HT de votre entreprise ?</p> <p>Moins de 15 000 000 <input type="checkbox"/></p> <p>De 15 000 000 à 250 000 000 <input type="checkbox"/></p> <p>De 250 000 000 à 3milliards <input type="checkbox"/></p> <p>Plus de 3milliards <input type="checkbox"/></p>

Q18) Quelle place occupe la communication dans la stratégie de votre entreprise ?

Inexistant

Moyenne

Important

Indispensable

Q19) Quelle âge à votre entreprise ?

1 à 5 ans 5 à 10 ans plus de 10 ans...

III.2 Informations sur le répondant

Q20) Quel est votre genre ?

Masculin Féminin

Q21) Quel est votre tranche d'âge ?

18 à 25 ans 25 à 30 ans 30 à 35 ans plus de 35 ans...

Q22) Quelle est votre catégorie socioprofessionnelle ?

Ouvrier

Techniciens

Agents de maîtrise

Cadre

Autres.....

Q23) Votre tranche d'ancienneté au sein de l'entreprise

De 1 à 5ans

De 5 à 10 ans

De 10 à 15 ans

Plus de 15 ans

Q24) Votre diplôme le plus élevé

BEPC BAC LICENCE ET PLUS

Merci pour votre collaboration.

TABLE DE MATIERE

SOMMAIRE	I
AVERTISSEMENT	II
DEDICACE	III
REMERCIEMENTS	IV
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS	V
LISTE DES TABLEAUX	VI
LISTE DES FIGURES	VII
GRAPHIQUES	VIII
RESUME.....	IX
ABSTRACT.....	X
INTRODUCTION GENERALE.....	1
PREMIERE PARTIE : PRESENTATION THEORIQUE D'ANALYSE DE L'INFLUENCE DE LA RSE SUR LA PERFORMANCE FINANCIERE DES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES.....	10
CHAPITRE 1 : ANALYSE THEORIQUE DE LA RESPONSABILITE SOCIETALE ET DE LA PERFORMANCE FINANCIERE DES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES	12
SECTION I: LE CONCEPT DE RSE : UN ECLAIRAGE THEORIQUE	12
I.1 EMERGENCE DU CONCEPT DE RESPONSABILITE SOCIETALE DE L'ENTREPRISE.....	12
I.1.1 Historique de la RSE.....	12
I.1.2 Vers une définition de la RSE.....	15
I.1.3 La RSE vue comme une recherche de profit	15
I.1.4 La RSE comme une action sociale et environnementale.....	15
I.2 LES DIMENSIONS DE LA RSE	17
I.2.1 Le respect de l'environnement : la responsabilité philanthropique et éthique	18
I.2.2 Le respect des employés et le respect des clients	18
SECTION II: APPROCHE THEORIQUE DE LA PERFORMANCE FINANCIERE	19
II.1 ORIGINE ET DEFINITION DE PERFORMANCE	20
II.1.1 Origine de performance	20
II.1.2 Définition de performance.....	21
II.1.3 Les critères de mesure de la performance financière.....	21
II.2 CONCEPT THEORIQUE PERFORMANCE FINANCIERE	22
II.2.1 Concepts théorique de la performance financière	22
II.2.1.2 Maximisation de la valeur globale de l'entreprise et le conflit d'agence	23
II.2.1.3 La théorie des signaux et l'école de Chicago.....	24
II.2.2 Les indicateurs de performance financière.....	25
CHAPITRE 2 : CADRE D'ANALYSE DE LA RELATION ENTRE LA RSE ET LA PERFORMANCE FINANCIERE DES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES	28

SECTION I: LES FONDEMENTS THEORIQUES DE LA RELATION ENTRE LA RSE ET LA PERFORMANCE FINANCIERE DANS LES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES.....	28
I.1 REGAIN D'INTERET DE LA THEORIE DES PARTIES PRENANTES.....	28
I.1.1 Historique du concept de la partie prenante.....	28
I.1.2 Irruption du concept de la partie prenante dans la RSE.....	29
I.2 LA THEORIE DE L'AGENCE DANS LA LITTERAURE DE LA RSE.....	32
I.2.1 Historique du concept de la théorie d'agence.....	32
I.2.2 Définition du concept de la théorie d'agence.....	32
SECTION II: RELATION ENTRE RSE ET PERFORMANCE FINANCIERE.....	33
II.1 LIEN ENTRE LA PRISE EN COMPTE DES ATTENTES DES EMPLOYES ET LA RENTABILITE FINANCIERE.....	34
II.1.1 Le modèle « stakeholders value » comme une approche conciliante.....	34
II.1.2 L'approche de Johnson (2003) vers une causalité de RSE et la rentabilité financière.....	36
II.2 RELATION ENTRE LES MECANISMES DE GESTION DE LA CLIENTELE ET LA PROFITABILITE.....	36
II.2.1 L'approche de Jensen et Mekling vers un lien de causalité entre RSE et client.....	36
II.2.2 La « Trade off hypothésis ».....	37
DEUXIEME PARTIE : EVALUATION EMPIRIQUE DE L'INFLUENCE DE LA RSE SUR LA PERFORMANCE FINANCIERE DES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRE AU CAMEROUN.....	40
CHAPITRE 3 : CHOIX METHODOLOGIQUE ET DEMARCHE TECHNIQUE DE L'ETUDE DE TERRAIN DE LA RSE SUR LA PERFORMANCE FINANCIERE DES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRE.....	42
SECTION I: LA POSTURE EPISTEMOLOGIQUE DE LA RECHERCHE ET LE CONTEXTE DE L'ETUDE.....	42
I.1 PRESENTATION DU CADRE D'ETUDE : LES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES AU CAMEROUN.....	42
I.2 CONTRIBUTION DES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES CAMEROUNAIS A L'ECONOMIE ET CONTRAINTE DE DEVELOPPEMENT.....	43
I.3 POSITIONNEMENT EPISTEMOLOGIQUE DE LA RECHERCHE.....	45
I.3.1 Le positivisme.....	45
I.3.2 L'interprétativisme.....	46
I.3.3 Choix méthodologiques de la recherche.....	46
I.3.3.1 La démarche déductive.....	46
I.3.3.2 Orientation méthodologique adoptée.....	46
I.3.3.3 Stratégie de recherche retenue.....	47
I.3.4 Choix et justification des outils d'enquêtes.....	47
I.3.5 Le processus d'échantillonnage : l'accès au terrain.....	48
SECTION II: DEFINITION DES VARIABLE, PRESENTATION DU, TEST DES HYPOTHESES ET DE LA STATISTIQUE UTILISE AINSI QUE DU LOGICIEL UTILISE.	
II.1 LA METHODE D'ANALYSE DES DONNEES.....	50

II.1.1	<i>Analyse uni variée et bi variée de données collectées sur le terrain</i>	50
II.2	ANALYSE FACTORIELLE	51
II.2.1	<i>Définition</i>	51
II.2.2	<i>L'analyse en composante principale et la méthode des scores</i>	51
II.2.3	<i>Analyse des outils de mesure et description de l'échantillon</i>	51
II.2.3.1	Récapitulatifs sur les critères méthodologiques pratiques et concrets de manipulation et du choix des instruments de mesure dans une analyse factorielle.....	52
II.2.4	<i>Analyse des relations causales par la régression linéaire</i>	53
II.2.4.1	Identification des variables et des hypothèses	54
II.2.4.2	Mesure des variables ou Caractéristique des variables.....	54
II.2.4.3	Choix de l'échelle de mesure de notre recherche.....	55
II.2.4.4	Analyse multi varié ou Statistique d'estimation	56
CHAPITRE4 : PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATIONS DES RESULTATS		
DE L'ETUDE DE TERRAIN DE LA RSE SUR LA PERFORMANCE FINANCIERE DES		
ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES AU CAMEROUN.60		
SECTION I: PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATIONS DES		
RESULTATS 60		
I.1	ANALYSES DESCRIPTIVES SUR LE QUESTIONNAIRE DE L'ETUDE.....	60
I.2	ETUDE DE L'HOMOGENEITE DES ECHELLES	65
I.2.1	<i>La procédure de la validation des échelles de mesure</i>	66
I.2.2	<i>LES RESULTATS DE L'ANALYSE DES ECHELLES</i>	67
I.2.2.1	VARIABLE EXPLICATIVE OU VARIABLE INDEPENDANTE « LA PRATIQUE DE LA RESPONSABILITE SOCIALE »	68
I.2.2.2	ANALYSE FACTORIELLE	68
I.2.2.3	Analyse de la validité et de la fiabilité des variables.....	69
I.2.2.4	ANALYSE EN COMPOSANTE PRINCIPALE.....	70
SECTION II: ANALYSE DES RELATIONS CAUSALES PAR LA REGRESSION		
LINEAIRE 71		
II.1	MODELE ISSUE DES DONNEES DU QUESTIONNAIRE	71
II.1.1	<i>L'interprétation des Coefficients du modèle</i>	71
II.1.1.1	Évaluation globale du modèle	71
II.1.1.2	Évaluation de la pertinence du modèle, de la qualité de l'ajustement des données au modèle de régression et de la variabilité expliquée du modèle de régression.....	71
II.2	COMMENTAIRE ET RAPPROCHEMENT DE NOS RESULTATS AVEC LES AUTEURS THEORIQUES.	73
II.3	QUELQUES RECOMMANDATIONS POUR LES ENTREPRISES AGROALIMENTAIRES DE LA VILLE DE DOUALA ET YAOUNDE.....	73
CONCLUSION GENERALE.....		76
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....		78
ANNEXES 82		
TABLE DE MATIERE		89